VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

A.P.Y.

LA ROCHE SUR YON

AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

BULLETIN TRIMESTRIEL

A.P.Y. 85 La Roche sur Yon

depuis 1943

Philatélie ; Marcophilie ; Histoire Postale

REUNIONS MENSUELLES

SALON DES COLLECTIONNEURS en janvier

N° I.S.S.N.= 1762-035X

N° 168 – MARS 2021

AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

N° Siret : 786 448 613 00046 – Code APE : 9499Z

Siège social : 76, Boulevard des Belges – 85000 La Roche-sur-Yon
☎ 09/51/74/70/51 **courriel : martonphilippe@free.fr**

Association (loi 1901) fondée en 1943, fédérée sous le n° 234 XV,
rattachée au Groupement Philatélique du Centre Ouest.

Réunions mensuelles de 9h30 à 12h00.
29, rue Anatole France, à La Roche-sur-Yon : salle CLIC Entour'âge.

Le premier dimanche du mois pour les adultes.
Le dernier dimanche du mois pour les jeunes.

SERVICES PROPOSES :	RESPONSABLES :
• **Circulations à domicile.**	Alain BONNEAU
• **Nouveautés et réservations.**	Pierre PRUD'HOMME
• **Revue trimestrielle de 50 à 60 pages**	Francis GRANGIENS
• **Bibliothèque : les catalogues de cotations, les revues spécialisées, + de 350 ouvrages philatéliques.**	Jacques RAIMONDEAU
• **Abonnement à prix préférentiel aux revues philatéliques.**	
• **Remises chez les négociants sur présentation de la carte d'adhérent.**	
• **Site INTERNET : http://apy85.fr.**	Mathilde AGENEAU
• **Salon des collectionneurs : le 3e dimanche de janvier**	Amédée DUPOND & Pierre BARBIER

L'A.P.Y. est surtout la rencontre d'amis partageant la même passion :

⇒ des échanges, des mini-bourses avec d'autres associations philatéliques,
⇒ des réponses à vos interrogations,
⇒ des conférences avec vidéo-projection de documents,
⇒ des milliers d'enveloppes mises à disposition pour études,
⇒ une aide à la réalisation de collections pour exposer,
⇒ du matériel informatique, …

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

SOMMAIRE

N° 168 **Mars 2021**

4	Editorial	Philippe MARTON
5 - 10	Compte rendu de l'AG du 21 déc. 2020	Le Bureau
11	Composition du Conseil et du Bureau 2021	Le Bureau
12	Répartition des taches 2021	Le Bureau
13 - 14	Presse locale	Philippe MARTON
15 - 20	Les timbres perforés	Michel AUDUREAU
21 - 32	Timbres Tintin (Suite)	Philippe MARTON
33 - 34	Oblitérations Toshiba TSC 1000	Philippe LEBOEUF
35 - 41	Lyon devient Ville-Affranchie	Francis GRANGIENS
42 - 44	Le département de Rhône et Loire	Francis GRANGIENS
45 - 53	La Bièvre	Philippe MARTON
54 – 56	Automobiles électriques	Francis GRANGIENS
57 - 58	Souvenirs Philatéliques Vendéens	Jean Marie LETERME
59 – 60	Actualité Vendéenne	Jean Marie LETERME

Directeur de la publication : Philippe Marton
Coordinateur à la rédaction et la mise en page : Francis Grangiens
Comité de rédaction : Francis Grangiens et Philippe Marton
Diffusion – Informatique : Mathilde Ageneau

Reproduction, même partielle, des articles de ce bulletin strictement interdite
Sauf autorisation écrite du Conseil de l'A.P.Y. Dépôt légal n° 1762-035X

Bulletin déposé le 10-03-2021

Editorial

Quoi dire, quoi faire ???

Cela fait un an que nous exécutons les ordres donnés par les instances supérieures, que nous croyons à un avenir meilleur et que se passe-t-il ??? RIEN.

Ou plutôt si !!! C'est PIRE, personne n'avait pensé que ce fichu virus pouvait muter et qu'au fil du temps la lassitude aidant, de plus en plus de gens feraient des gestes "barrières" une consigne obsolète.

Le premier rempart à cette situation est la vaccination. J'y crois fermement mais comment y accéder, à moins d'être un accro du message en boucle et de la petite musique qui énerve tout le monde au lieu d'être apaisante : ce qui n'est pas mon cas …. Donc je suis une "personne à risque" qui va attendre longtemps.

Alors dans ces conditions très difficiles comment faire vivre notre association sans risquer notre vie ??? Si vous avez des idées je suis, avec le Conseil d'Administration, preneur de toutes les bonnes initiatives à mettre en place.

Nous avons réactivé la bibliothèque, quelques adhérents sont venus et ont été très contents d'échanger avec les responsables : depuis le temps …. Ce contact, ces échanges manquent à tout le monde.

Pour essayer de faire "comme avant" nous allons réactiver la fouille des cartons d'enveloppes, ceux qui voudront emmener un carton pourront le faire. En plus, nous avons récupéré un nombre important de cartons d'enveloppes anciennes avec flammes et cachets mais pas ou très, très peu de "beau timbres". Ils seront mis, aussi, à disposition pour les adhérents intéressés.

Le fonctionnement sera le même que pour l'emprunt d'un catalogue de la bibliothèque, après usage ils seront ramenés, nous les rechargerons, si nécessaire, et ils pourront être empruntés par une autre personne.

Ce petit lien devrait nous permettre d'attendre des jours meilleurs. Les réunions ne sont toujours pas à l'ordre du jour (le nombre de personnes autorisées est très limité).

Notre Salon, toujours prévu le 8 juin 2021 aura-t-il lieu ??? Malheureusement je ne peux pas le dire. D'ici fin mars il faudra prendre une décision : on fait ou, on ne fait pas ???? L'évolution de la pandémie est maître du jeu.

La FFAP prendra mi-mars la décision de maintenir ou de reporter le PHILA-FRANCE 2021 prévu à Valenciennes du 21 au 24 mai.

Le 8 mars, ORYON ouvre la réservation des salles pour 2023. Il faut prendre rendez-vous par téléphone pour obtenir un rendez-vous le 1er avril. A partir de ce jour-là, on pourra faire sa réservation.

Le 17 avril 2021, émission d'un bloc de deux timbres pour le bicentenaire de la mort de Napoléon. Nous avons demandé un premier jour pour La Roche sur Yon, il a été refusé sous prétexte qu'*un premier jour avait été donné récemment* …. (pour rappel le 4 septembre 2020) : sans commentaires !!!

La Fête du Timbre est reportée au 25/26 septembre 2021. Avec l'espoir que le déconfinement sera derrière nous, nous allons organiser une belle fête.

Essayons de garder le moral et d'être optimiste pour l'avenir proche, les beaux jours arrivent !!!
Prenez soin de vous.

Le Président

Faire le bulletin est un casse-tête permanent. Avant qu'il soit mis en ligne pour sa diffusion, il faut déjà penser au suivant.

Pour le bulletin n° 165 de juin 2020, beaucoup d'adhérents avaient fait l'effort de faire une page ou deux ou plus …. Ce qui avait très bien fonctionné et surtout soulagé le comité de rédaction.

***Je vous demande de renouveler l'expérience, faites quelques pages pour aider** les habituels fournisseurs d'articles, même si il faut refaire de la mise en page, ce n'est pas un problème.*

Merci pour votre aide.

AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

Assemblée Générale Ordinaire
21 décembre 2020

Pour cause de CORONAVIRUS, les mesures sanitaires imposées par la pandémie en cette fin d'année 2020 nous ont empêchés de tenir notre AG en présentiel. Les 50 adhérents ont été informés de cette situation par courriel ou courrier envoyé le 24 novembre 2020. Dans ce même message, les adhérents souhaitant candidater pour intégrer le Conseil d'Administration étaient invités à poser leur candidature par courrier adressé au Président avant le 4 décembre 2020.

Tous les documents nécessaires pour l'adoption des différents rapports, la fixation du prix de la cotisation 2021 et la désignation des vérificateurs aux comptes ont été envoyés le 4 décembre 2020 par courriel ou courrier. Le même jour, un bulletin de vote avec les candidats pour le renouvellement du tiers sortant a été adressé à chaque adhérent, par courrier, contenant une enveloppe affranchie pour le retour permettant de garantir un vote à bulletin secret.

Le 21 décembre 2020, une commission composée de deux membres du bureau (Philippe MARTON, Président et Richard COQUET, Trésorier) et d'un adhérent (Jean PRIVÉ) a procédé au dépouillement des documents retournés par les adhérents :

✱ pour l'adoption des différents rapports, la fixation du prix de la cotisation 2021 et la désignation des vérificateurs aux comptes, 25 adhérents sur 50 avaient envoyé une réponse au 21/12.

✱ pour le renouvellement des membres du Conseil d'Administration, 47 adhérents sur 50 avaient retourné leur bulletin de vote au 21/12.

Les résultats ont été publiés dans le bulletin n° 167 de décembre 2020

1 - Adoption du PV de l'AG du 8 décembre 2019

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire, publié dans le bulletin n° 164 de mars 2020 est adopté.

Adoption du PV de l'AG 2019 : 25 exprimés – 25 POUR

2 - Rapport d'activité 2020

L'APY a 52 adhérents adultes et aucun jeune. Nous avons enregistré 5 démissions et une adhésion. Au cours de l'année deux adhérents nous ont quittés Théodore ROUSSEAU, le 7 avril, et Robert JACQUET, le 10 décembre.

Le Conseil d'administration s'est réuni :

✱ physiquement :

- le 20 décembre 2019 pour élire le bureau et répartir les tâches,
- le 28 août 2020 pour organiser notre participation à la sortie du timbre sur La Roche sur Yon et mettre en place la vente de nos souvenirs philatéliques,
- le 16 octobre 2020 pour modifier le règlement du Salon des Collectionneurs et le Règlement Intérieur de L'APY.

✱ virtuellement :

par courriel, pendant la première période de confinement et maintenant pendant la deuxième période.

Les activités de l'année :

✱ **Le 5 janvier**, réunion et galette des rois.

✱ **Le 19 janvier**, 38e Salon des Collectionneurs :
présence de 33 marchands, 7 stands amicalistes, 808 entrées payantes,
pour le 40e Salon, la réservation a été faite pour le 23 janvier 2022, hall B aux Oudairies.

✱ **Le 29 février**, dispersion du GPCO organisée par l'APY dans notre salle de réunion. Vente de produits philatéliques par des adhérents des 5 départements formant le GPCO.

✱ **Le 14 juin**, pendant la période de déconfinement, la salle de réunion n'était pas accessible. Jean-Marie a réactivé la bibliothèque en récupérant dans un premier temps les ouvrages empruntés.

✱ **Le 28 juin**, la salle de réunion étant accessible à quelques personnes, Jean-Marie a ouvert la bibliothèque, avec un système de pré-réservation en aval, pour les adhérents qui voulaient emprunter des ouvrages pour les vacances.

Notre salle de réunion n'était pas accessible à plus de 10 personnes.

✱ **Le 4 septembre**, premier jour du timbre de LA ROCHE SUR YON. L'APY était présente le 4 et le 5 septembre au Point Info Mairie (rue Clémenceau) avec une expo sur la ville (4 cadres). Elle a pu vendre ses souvenirs philatéliques : une enveloppe et une carte postale.
L'APY a tenu une permanence l'après-midi des 8, 9, 10, 11 et 12 septembre (fin de l'exposition).

✱ **Le 4 octobre**, reprise réunion dominicale.

✱ **Le 18 octobre**, reprise réunion vente/échange.

✱ **Le 25 octobre**, 75e Congrès du GPCO à L'Aiguillon-sur-Mer. L'APY était représentée par Michèle et Bernard BADAN.

✱ Réunions mensuelles avec conférence

Pour cause de pandémie, le 2 février, une seule conférence a été faite par Didier LAPORTE sur le Centenaire du Traité du Trianon (1920-2020), toutes les autres ont été annulées.

✱ Bulletin trimestriel

Le seul lien avec les adhérents pendant cette année difficile. Les quatre bulletins trimestriels ont été faits, avec mention très bien pour le n° 165 de juin où un grand nombre d'adhérents ont participé à sa rédaction.

✱ La Bibliothèque

Nos achats, nos abonnements, les tarifs :

Ouvrages achetés

Auteur	Descriptif	Année	Complément	Référence
Y&T	Catalogue Europe volume 4	2020	*Pologne à Russie*	C 3-4 Y&T
Y&T	Catalogue mondial des Timbres de l'année	2019	*Timbres de l'année 2019*	C 6-4 Y&T
Y&T	Timbres d'Asie - Extrême-Orient	2020	*Annam et Tonkin à Yunnanfou*	C 6-6 Y&T
MERCEILLE Jean-Pierre	L'Atlas Historique du Philatéliste - Tome 5	2020	Océanie / Antartique	D 17-2 MER
Maximaphile français	Maximaphilie - Secrets de collections	2020		D 44 MAX
WALSKE Steven	Les Postes aux Armées de la Guerre Franco-Allemande de 1870-71	2019		HP 70 WAL
GIGANT Claude	Histoire de La Poste - Gien et le Giennois	2006		HP 71 GIG
Auteur	Descriptif	Année	Complément	Référence
CHAUVET Michèle	L'Empire Lauré	2020		T 31 CHA
Timbres Magazine	Timbres Magazine - HS 6 - L'Atlas de la Philatélie	2020	Emissions officielles et de fantaisies de C à D	T 62 TM

Nos abonnements

Editeur	Titre	Modalité
Y&T	Atout Timbres	Abonnement
Académie de Philatélie	Documents Philatéliques	Abonnement
Y&T	L'Echo de la Timbrologie	Abonnement
Y&T	Timbres Magazine	Abonnement
FFAP	La Philatélie Française	Cotisation
ACEMA	Bulletin	Adhésion
SCOTEM	Bulletin	Adhésion
ASCOFLAMMES	Bulletin	Adhésion
AFPT	Bulletin AFPT	Adhésion
Art du Timbre Gravé	Del. & Sculp.	Adhésion
Union Marcophile	Feuilles Marcophiles	Adhésion
Philapostel	La Gazette	Adhésion
ACEP	L'Entier Postal	Adhésion

Nous recevons également gracieusement les bulletins *de La Flamme Philatélique d'Angoulême et de la Charente* et du *Club des Philatélistes et Collectionneurs du Cognaçais*.

Tarifs abonnements

Titre	Durée	Nbre N°	Tarif Adhérent	Abonnement normal	Achat au n°
Atout Timbres	1 an	11	19,90 €	25,00 €	27,50 €
Atout Timbres	2 ans	22	39,90 €	45,00 €	55,00 €
L'Echo de la Timbrologie	1 an	11	45,00 €	49,00 €	60,50 €
L'Echo de la Timbrologie	2 ans	22	84,90 €	96,90 €	121,00 €
Timbres Magazine	1 an	11	55,00 €	66,00 €	71,50 €
Timbres Magazine	2 ans	22	98,00 €	123,00 €	143,00 €

Pour bénéficier des tarifs préférentiels, à la réception de votre réabonnement, vous contactez Jean-Marie LETERME qui fera le nécessaire pour que vous puissiez bénéficier de ces offres (tarifs garantis jusqu'au 31/08/2021).

✱ Le site internet

Peut-être n'a-t-il pas été suffisamment utilisé pendant cette période d'éloignement social. Nos administrateurs (Mathilde et Jean-Marie) sont tous les deux en activité professionnelle avec des responsabilités, donc pas ou peu de temps libre entre le travail ou/et le télétravail et, pour Mathilde, les enfants dont il faut s'occuper.
On va essayer de mieux faire.

✱ Des récompenses

A l'occasion du Congrès du GPCO du 25 octobre dernier à l'Aiguillon-sur-Vie, des adhérents de l'Amicale ont été récompensés :

- Médaille Régionale du GPCO René Renollaud à Jean-Pierre HURTAUD.
- Mérite du GPCO à Jean-Marie LETERME.
- Diplôme d'Honneur du GPCO à Mathilde AGENEAU, Pierre BARBIER et Jacques RAIMONDEAU.

Dès que nous pourrons à nouveau nous réunir, nous pourrons leur remettre la médaille et les diplômes.

Adoption du rapport d'activité 2020 : 25 exprimés – 25 POUR

3 - Rapport financier 2020 (période du 01/12/2019 au 30/11/2019)

Richard COQUET, Trésorier a fait un état des comptes et finances de l'APY :
L'année 2020, marquée par la COVID, reste une année chargée en transactions.

Moins de chèques ont été traités (275 au lieu de 425 en 2019), mais presque autant d'opérations (456 au lieu de 569 en 2019).

Les dépenses

Dépenses	*Montant*
Phil. Frcse, ATG, AFPT, ACEMA, SCOTEM	507,10
Galettes, boissons (AG et Juin)	125,82
Assurances	272,75
Bureau Vallée, La Poste	822,34
Chocolats	54,10
Fête du timbre 2021 (achats lots de timbres) et achat souvenirs FdT Challans.	405,00
Timbre La Roche	1 086,72
Eurocompte	46,30
Loyers garage; 165€ * 4 trimestres	660,00
Manifestations (Challans + frais repas congrès GPCO)	154,00
Matériels (Vitrines, Chevalets, masques, bandes adhésives)	483,77
Cotisations FFAP, GPCO	501,00
Bibliothèque (catalogues et magazines)	939,80
Bulletins (Frais d'envois, tirages, reliures)	36,08
Circulations (du 1er déc. 2019 au 30 nov. 2020.)	2 565,76
Nouveautés France (du 1er déc. 2019 au 30 nov. 2020.)	1 576,45
Nouveautés Monaco	252,46
Repas AG	1 127,50
Salon (dont facture en retard de Jauffrit salon 2020 = 674,40€)	2 342,55
Salon Location "Oudairies" (salle nue = 5690€)	6 519,30
Frais de déplacements (tournées des entreprises courriers)	60,00
Lots	227,13
TOTAL	**20 765,93**

Les recettes

Recettes	*Montant*
Abonnements (La Philatélie Française)	66,00
Classeurs (Vente de classeurs)	17,30
Fête du timbre (vente lot de la FdT 2020)	11,00
Timbre La Roche	1439,43
Cotisations (52 adhésions)	1326,00
Bibliothèque (vente anciens catalogues)	96,83
Bulletin (vente au N°)	15,40
Circulations (du 1er déc. 2019 au 30 nov. 2020.)	3446,57
Nouveautés France (du 1er déc. 2019 au 30 nov. 2020.)	2012,04
Nouveautés Monaco (1er trimestre 2020)	91,48
Repas AG (35 repas)	525,00
Salon	4546,62
Salon participation ville (2092€ matériel et 6134€ pour la salle)	6519,30
Lots	38,80
Produits financiers 2019 (livret)	83,71
Déficit	530,45
TOTAL	**20 765,93**

Pour les dépenses, la bibliothèque présentait un montant de 1613,53€ en 2019, cette année elles sont de 939,80€ soit une diminution de 673,73€.

Soit un déficit de 530,45€ pour l'année 2020. La facture de l'imprimerie Jauffrit, d'une valeur de 674,40€, aurait dû être déduite sur les comptes de 2019. Sans elle, les comptes seraient excédentaires de 143,95€.

Cela est dû à une excellente vente du timbre "La Roche" et à notre salon qui nous ont rapporté 354,07€ pour la 1ère et 2204,07€ pour la seconde opération.

Les circulations ont rapporté 880,81€, mais attention, celles-ci commencent dès septembre. Il s'agit là des dépenses-recettes de l'année 2020 (du 1er décembre 2019 au 30 novembre 2020). Les mêmes dates sont à prendre en compte pour les nouveautés France et Monaco.

Situation financière au 1er décembre 2020
Exercice du 1er décembre 2019 au 30 novembre 2020

Au 1er décembre 2019		Au 30 novembre 2020	
Compte courant au 01/12/2017	363,28	1 295,51	
Livret	9 536,89	8 070,60	
Espèces	10,56	14,17	
Total	9 910,73 €	9 380,28 €	-530,45 €

Merci à notre trésorier pour l'excellent travail réalisé.

Adoption du rapport financier 2020 : 25 exprimés – 24 POUR, 1 ABSTENTION

4 - Rapport des vérificateurs aux comptes

Toujours pour cause de pandémie, les vérificateurs aux comptes, Amédée DUPONT et Christian GAUTIER, n'ont pas pu aller chez le trésorier pour faire leur travail. Avec leur accord, les comptes 2020 seront contrôlés en même temps que ceux de 2021 et les CR seront publiés lors de l'AG 2021.

5 - Nouveautés

Pierre PRUD'HOMME, responsable du service réservations et nouveautés, a envoyé un CR de son activité qui est mis en annexe de ce rapport.

Merci à "Pierrot" pour l'excellent travail réalisé.

6 - Circulations

Alain BONNEAU, responsable des carnets de circulations, a envoyé un commentaire sur son activité :

Malgré les deux confinements, l'activité des circulations s'est très bien passée. Les perceptions et les réintégrations ont toujours lieu avec beaucoup de gentillesse et de plaisir à nous retrouver.
Dans l'ensemble il n'y a pas beaucoup d'erreurs mais il me faut bien justifier de mon boulot sous peine de me retrouver au chômage c'est pour ça que j'en trouve quelques-unes !
Les bailleurs ont accepté de nous laisser les circulations qui n'avaient pas pu être distribuées de septembre 2019 à juin 2020.

Merci à Alain pour l'excellent travail réalisé.

7 - Budget prévisionnel et cotisation 2021

Ce budget prévisionnel est fait en intégrant la Fête du Timbre prévue le 13 et 14 mars 2021.
En fonction de la pandémie et de son évolution, nous partons du principe que nous pourrons l'organiser, pour le moment !!!

BUDGET PREVISIONNEL 2021				
DEPENSES	Prévisionnel		RECETTES	Prévisionnel
Fonctionnement	2 355 €		Fonctionnement	1 600 €
Cotisation FFAP-GPCO	500 €		Cotisations	1 300 €
Bibliothèque	700 €		Bibliothèque	100 €
Bulletin	120 €		Bulletin (vente et annonceurs)	40 €
Circulations	3 000 €		Circulations	3 200 €
Nouveautés France	2 500 €		Nouveautés France	2 500 €
Nouveautés Monaco	250 €		Nouveautés Monaco	250 €
Barbecue	200 €		Barbecue	150 €
Repas AG	1 100 €		Repas AG	500 €
Fête du timbre	2 500 €		Fête du timbre	3 000 €
Achats divers	1 000 €		Ventes diverses	1 500 €
			Produits financiers 2020	85 €
TOTAL	14 225 €		TOTAL	14 225 €

Ce budget tient compte du fait que le Salon prévu le 24 janvier 2021 est annulé.

Adoption du budget prévisionnel 2021 : 25 exprimés – 23 POUR, 2 ABSTENTIONS

Pour la cotisation 2021, le CA propose :
le maintien à 26 € (inchangé depuis 2006 - 14 ans sans changement),
la gratuité pour les jeunes qui adhèreront en 2021.

Adoption d'une cotisation à 26 € : 25 exprimés – 22 POUR, 1 CONTRE, 2 ABSTENTIONS

8 - Renouvellement du tiers sortant.

Les statuts prévoient un CA de 11 à 14 membres, plus un représentant des jeunes.
Sont renouvelables en 2021 : *Mathilde AGENEAU, Jean-Marie LETERME, Philippe MARTON, Pierre PRUD'HOMME, Jacques RAIMONDEAU, Norbert LE NOAC'H.*

Se présentent :

- pour 3 ans : **Mathilde AGENEAU, Jean-Marie LETERME, Philippe MARTON, Pierre PRUD'HOMME et Jacques RAIMONDEAU**.
- pour 2 ans : **François MENNESSIEZ**
- pour le représentant des jeunes : **Norbert LE NOAC'H**

Résultats du vote :
Nombre d'inscrits : 50 - Nombre de votants : 47 - Bulletins exprimés : 46
Bulletin nul : 1

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Mathilde AGENEAU (3 ans)	45	1	0
Jean-Marie LETERME (3 ans)	44	0	2
Norbert LE NOAC'H (1 an)	42	2	2
Philippe MARTON (3 ans)	44	1	1
François MENNESSIEZ (2 ans)	45	1	0
Pierre PRUD'HOMME (3 ans)	45	1	0
Jacques RAIMONDEAU (3 ans)	45	1	0

Sont élus au CA : ***Mathilde AGENEAU, Jean-Marie LETERME, Philippe MARTON, François MENNESSIEZ, Pierre PRUD'HOMME, Jacques RAIMONDEAU.***

Est élu comme représentant des jeunes : ***Norbert LE NOAC'H.***

9 – Désignation des vérificateurs aux comptes

Candidats pour une durée de 1 an : *Amédée DUPOND et Christian GAUTIER*

Accord de l'AG pour les deux candidats : 25 exprimés – 25 POUR

10 – Programme des réunions

Le calendrier des réunions ne peut pas être fait pour l'année 2021.

Les conditions sanitaires imposées ne permettent pas l'autorisation d'ouverture à un large public de notre salle de réunion.

11 – Questions diverses

Pas de questions

12 - Tombola

La traditionnelle tombola est maintenue, un même numéro sera attribué, dans l'ordre d'arrivée, aux deux bulletins de vote envoyés (AG 2020 et renouvellement du tiers sortant).

Une dizaine de lots, numérotés de 1 à 10, seront attribués.

Le lot n° 1 est d'une valeur de 160€.

Le tirage au sort sera fait après le 21/12, date limite de tous les envois chez le Président.

La liste des gagnants sera diffusée en même temps que l'ensemble des résultats.

Le Secrétaire	Le Président
Jean-Pierre HURTAUD	Philippe MARTON

Rapport RÉSERVATIONS et NOUVEAUTÉS

Timbres de FRANCE : 7 réservataires

Timbres de MONACO : 2 réservataires Pour 2021, 1 réservataire

Timbres ANDORRE Français :

1 réservataire par Philaposte ; La Poste de la Roche n'étant pas intéressée : le compte est fermé.

Pour information à ce jour les timbres de novembre ne sont pas livrés mais on a la facture : année de galère.

Pour info, les timbres vont augmenter en janvier, il faut être timbré.

Les quantités et le coût pour un exemplaire :

FRANCE 48 timbres (46,71€) - 9 souvenirs philatéliques (46,00€) - 17 blocs (110,76€)
1 carnet gommé (16,00€) - 7 carnets adhésifs (110,52€) - aérienne (46,40€)
Total pour un exemplaire de chaque (378,39€)

montant des commandes fin Novembre Philaposte (2171,56€)

ANDORRE 12 Timbres (20,88 €)

MONACO 91,86 €

Pour le bon fonctionnement du service, respectez le délai de huit jours pour l'envoi de votre chèque.

Merci

Le Responsable des Nouveautés : Pierre PRUD'HOMME

Composition du Conseil et du Bureau en 2021

Les membres du Conseil d'Administration.

Mathilde AGENEAU – Bernard BADAN – Michèle BADAN – Pierre BARBIER – Richard COQUET – Michel GOUDESENNE – Francis GRANGIENS – Yvette GRANGIENS – Jean-Pierre HURTAUD – Jean-Marie LETERME – Philippe MARTON – François MENNESSIEZ – Pierre PRUD'HOMME – Jacques RAIMONDEAU.

Le Bureau

Président :

Philippe MARTON martonphilippe@free.fr
76, Boulevard des Belges
85000 La Roche sur Yon *09.51.74.70.51*

Vice-Présidents :

Francis GRANGIENS francis.grangiens@orange.fr
6, Route de Nantes
85210 Sainte Hermine *02.51.27.35.25*

Pierre PRUD'HOMME pierre.prudhomme@sfr.fr
N° 109 - La Tranquillité
Chaillé sous Les Ormeaux
85310 Rives de l'Yon *02.51.34.90.11*

Trésorier :

Richard COQUET coquet.richard@orange.fr
31, Rue des Primevères
85430 Nieul Le Dolent *09.77.74.75.83*

Secrétaire :

Jean-Pierre HURTAUD hurtaudjp@free.fr
22, Boulevard Edison
85000 La Roche sur Yon *02.51.05.22.43*

Réservations : nouveautés – Andorre – France - Monaco

Pierre PRUD'HOMME pierre.prudhomme@sfr.fr
N° 109 - La Tranquillité
Chaillé sous Les Ormeaux
85310 Rives de l'Yon *02.51.34.90.11*

Amicale Philatélique Yonnaise
Répartition des tâches en 2021

Représentant des "Jeunes" :	**Norbert LE NOAC'H**
Responsable du matériel :	**Pierre PRUD'HOMME** aidé par Jean-Pierre HURTAUD
Responsable Bibliothèque :	**Jacques RAIMONDEAU** aidé par Jean-Marie LETERME et Philippe MARTON
Responsables des Salons :	**Pierre BARBIER** pour la partie administrative
	Amédée DUPOND pour la partie "Marchands"
	Pierre PRUD'HOMME pour l'affichage et le fléchage

Bulletin :

Directeur publication	**Philippe MARTON**
Responsable bulletin	**Francis GRANGIENS et Philippe MARTON**
Coordinateur à la rédaction et à la mise en page	**Francis GRANGIENS**
Comité de rédaction	**Francis GRANGIENS, Philippe MARTON François MENNESSIEZ**
Rubriques :	
Philatélie et oblitérations vendéennes	**Jean-Marie LETERME**
La vie de l'Amicale	**Philippe MARTON**
Diffusion - Informatique	**Mathilde AGENEAU**

Site WEB :	**Mathilde AGENEAU et Jean-Marie LETERME**
Trésorier adjoint :	**Pierre PRUD'HOMME**
Secrétaire adjoint :	**Michèle BADAN** aidé de François MENNESSIEZ
Réservations timbres :	**Pierre PRUD'HOMME**
Intendance :	**Pierre PRUD'HOMME** aidé par Bernard BADAN

Michèle BADAN est disponible pour aider où il y a besoin.

Articles vus dans la presse locale

Article de François MENNESSIEZ pour le Journal du Pays Yonnais du jeudi 28 janvier 2021.

LA BOISSIÈRE-DES-LANDES

HISTOIRE. Il y a 150 ans, un ballon postal tombait du ciel

Le 23 décembre 1870, l'un des premiers ballons transportant du courrier atterrit au lieu-dit L'Anglais, près de la route de La Tranche. Pour les collectionneurs, cette épopée des « **ballons montés** » est mythique.

Alain Legoupil, collectionneur vendéen, explique : « **Après le désastre de Sedan, les Prussiens ont envahi la France et encerclé Paris, coupant la ville de tout moyen de communication. Le gouvernement provisoire, constitué à la suite de la chute de Napoléon III, s'est réfugié à Bordeaux. Le célèbre photographe Nadar propose à la direction des Postes de l'époque de mettre en place un service de courrier par les airs : ce seront les débuts du transport de courrier par voie aérienne, une première mondiale.** » Le ballon est en effet le seul moyen de passer au-dessus des lignes ennemies, avec le pigeon voyageur.

Entre le 23 septembre 1870 et le 28 janvier 1871, 67 ballons vont quitter Paris, la plupart transportant du courrier et des pigeons (pour le retour des messages). « **C'est d'ailleurs ainsi que Gambetta quittera Paris, on l'a tous appris à l'école.** »

Ces ballons voyagent au gré des vents, certains disparaîtront en mer avec leur équipage, l'un d'eux atteindra même la Norvège. C'est le 48e ballon, baptisé La Délivrance, qui est arrivé à La Boissière. « **Parti à 4 h 45 du matin, avec à son bord un aérostier, Édouard Gauchet, un passager envoyé du gouvernement, 110 kg de courriers et quatre pigeons voyageurs, le ballon s'échoue à 11 h 45, après un voyage dans des conditions très pénibles, notamment à cause du froid.** » Comme il se rend compte que le vent l'entraîne vers la mer, l'aérostier déchire l'enveloppe du ballon d'un coup de couteau, ce qui met fin au vol. Les deux hommes sont sains et saufs, ainsi que le courrier et les pigeons : « **Tous arrivent à La Roche vers 15 h 30 et repartent par la route à 17 heures vers Bordeaux.** »

Alain Legoupil est revenu sur les lieux de cet événement historique, il y a 150 ans.

Les courriers transportés durant cette épopée portent le nom de ballons montés et font rêver par leur valeur tous les collectionneurs : « **Leur cote va de 2 000 à 5 000 € pièce, mais certains valent bien plus. Ils ne pouvaient dépasser 4 grammes, ce qui fait qu'à l'époque on n'utilisait pas d'enveloppe : le verso de la lettre portait l'adresse du destinataire.** »

Un autre ballon, le 52e, atterrira quelques jours plus tard en Vendée : le Bayard, le 29 décembre, à Saint-Julien-des-Landes. Le 27 janvier, l'avant-dernier ballon, le Richard Wallace, se perdra en mer et du courrier sera retrouvé sur les plages de Saint-Gilles et des Sables-d'Olonne.

Trouvaille de André GAUTIER, cartophile convaincu et philatéliste passionné.

CARTOPHILIE / LA ROCHE-SUR-YON

NAPOLÉON, ÉPARPILLÉ FAÇON PUZZLE

Douze cartes postales anciennes qui, une fois assemblées, représentent Napoléon Bonaparte, voici ce que le cartophile yonnais André Gauthier a récemment déniché.

S'il avait été chercheur d'or, André Gauthier aurait qualifié sa trouvaille de véritable pépite. Mais le Yonnais est cartophile...

« Depuis près de cinquante ans que je m'intéresse aux cartes postales anciennes, c'est la première fois qu'on me présentait une telle composition, sous la forme de puzzle, rejoignant ma passion ainsi que mon intérêt pour Napoléon. »

C'est lors de l'un de ses diaporamas, qu'il organise régulièrement, qu'André Gauthier a découvert cette rareté. *« À la fin de la séance, une personne est venue me voir pour me présenter l'une de ses acquisitions. Une fois assemblées, les douze cartes postales représentent Napoléon Bonaparte. Je n'en ai pas cru mes yeux ! »*

Et, pourtant, il en faut beaucoup pour impressionner le cartophile yonnais. Âgé de 85 ans, ancien président de l'Amicale cartophile, André Gauthier possède plus de 7 000 cartes postales de la Vendée amassées depuis près de cinquante ans, dont un peu moins d'un millier de La Roche-sur-Yon et des communes alentour.

> *Plus de 7 000 cartes postales amassées depuis près de cinquante ans*

« UNE FENÊTRE OUVERTE SUR NOS RACINES »

« C'est en classe de sixième qu'un de mes professeurs m'a transmis sa passion des timbres. Comme de nombreux jeunes à l'époque. Mais ce n'est que bien plus tard, dans le cadre de mon activité professionnelle, que je suis littéralement tombé en amour pour les cartes postales anciennes. C'est pour moi une fenêtre ouverte sur nos racines. Les cartes postales ont une âme. Elles sont le reflet de la manière dont vivaient les gens à l'époque..., en petite communauté, proches les uns des autres. »

Les vieux quartiers de La Roche-sur-Yon, la rue d'Ecquebouille, des hommes « sandwichs » faisant la publicité d'une épicerie, les anciennes Halles, des photographies d'événements importants, heureux ou tragiques... Contrairement aux cartes postales, la presse n'avait à l'époque pas la possibilité de faire paraître ce genre d'images. L'une de ses préférées date de 1870. Elle est tirée de la planche originale de la première carte postale éditée en France. André Gauthier la garde précieusement et la montre généreusement.

> *Pour leur rendre leur âme*

« J'achète de nombreux lots de cartes postales. Je garde celles qui m'intéressent et je revends les autres. Car collectionner des cartes postales ne suffit pas. Il faut les faire vivre pour leur rendre leur âme. C'est leur but à l'origine. Ce sont des tranches de vie et nous devons les sauvegarder car on ne peut vivre le présent sans connaître le passé. »

La première carte postale éditée en France.

ROCHE PLUS - Février 2021

Sur le même thème, Dimanche Ouest-France du 25 février 2021.

André le cartophile a retrouvé Napoléon 1er

La Roche-sur-Yon – André collectionne des cartes postales. Une passion de 50 ans. À 85 ans, il vient de mettre la main sur la plus belle pièce de sa collection : douze cartes représentant Napoléon 1er.

Les hommes sandwichs devant l'épicerie Bonvalet. | PHOTO : COLL. ANDRÉ GAUTHIER

L'histoire

Il y a deux mois tout juste, André Gauthier, grand collectionneur de cartes postales anciennes devant l'Éternel, **« cela fait plus de 50 ans que j'ai attrapé le virus »** ; achève la présentation d'un diaporama, ce qu'il fait régulièrement, notamment dans les maisons de retraite.

À la fin de la séance, un des participants propose de lui montrer sa trouvaille : douze cartes postales représentant l'empereur Napoléon 1er dans les moments de sa vie. Particularité, quand on regroupe ces cartes, on découvre le portrait en pied de l'empereur posant dans son habit vert, bicorne sur la tête et la main sous le gilet ; un portrait de propagande en quelque sorte.

André, le collectionneur est aussi un admirateur de l'Empereur. **« Quand j'ai vu ces cartes, je suis resté impassible. Mais je tremblais à l'intérieur. J'avais envie de pleurer. Je n'avais jamais vu ça. Le monsieur m'a dit qu'il voulait les vendre. Combien ? Ai-je demandé. « Un peu plus de 100 € ». J'ai sorti l'argent. Je n'ai même pas marchandé. »**

100 €, c'est le prix d'une belle carte ancienne. C'est ce que vaut par exemple l'une des préférées d'André : des hommes-sandwichs, devant l'épicerie Bonvalet, qui se trouvait rue de la Poissonnerie à La Roche-sur-Yon au début du XXe siècle.

La collection d'André comprend environ 7 000 cartes, **« uniquement sur la Vendée »**. Parmi elles, un millier concerne La Roche-sur-Yon. Mais comment cette passion lui est-elle venue ? **« J'étais commercial pour une marque d'apéritif anisé. Je sillonnais la Vendée. Parmi mes clients, j'avais l'hôtel-restaurant de Mme Merceron à Sion. Derrière le bar, elle présentait une vitrine avec les cartes postales de la région de Saint-Hilaire. J'étais fasciné. C'est comme ça que j'ai commencé. »**

50 ans plus tard, et des dizaines de milliers de cartes postales compulsées, achetées, revendues, la passion est toujours intacte. C'est même ce qui tient André debout. À 85 ans, veuf, l'ancien président du club cartophile de La Roche-sur-Yon vient de s'installer dans l'appartement d'une résidence pour seniors. Il a vendu sa maison, mais toutes ses cartes sont avec lui. Il confectionne des diaporamas, en attendant de pouvoir retrouver les salons de collectionneurs, il scanne, il passe des petites annonces dans des journaux spécialisés, il met ses trésors sur des supports numériques, et il dit lui-même qu'il est un peu fou avec ses cartes.

« J'ai toujours été raisonnable dans mes achats. Une carte « classique » côte entre 5 et 10 €. Mais ça peut aller beaucoup plus haut. Et encore aujourd'hui, il n'y a aucun problème pour commencer une collection. »

André aurait-il cassé sa tirelire pour Napoléon ? **« Dans la vie d'un collectionneur, il y a des opportunités qui ne se loupent pas et des coups de chance qui se saisissent. »**

Thierry DUBILLOT.

Napoléon en douze cartes postales. | PHOTO : COLL. ANDRÉ GAUTHIER

Le pont des Sables, futur pont Marineau. | PHOTO : COLL. ANDRÉ GAUTHIER

La foire aux chiens. | PHOTO : COLL. ANDRÉ GAUTHIER

VENDÉE. Le marais de la Guittière pour illustrer un timbre

Les vues aériennes de Francis Leroy du marais de la Guittière à Talmont-Saint-Hilaire, ont été retenues pour illustrer les timbres des Pays de la Loire. (©Leroy Francis/hemis.fr, La Poste)

Pour illustrer son timbre des Pays de la Loire, La Poste a choisi le cliché du marais de la Guittière, à Talmont-Saint-Hilaire, du photographe vendéen Francis Leroy.

Lundi 4 janvier, un carnet de douze timbres représentant des paysages de France vus du ciel a été mis en vente dans tous les bureaux de poste. Pour le timbre des Pays de la Loire, c'est une vue aérienne du marais de la Guittière, à Talmont-Saint-Hilaire, issue d'une photo de l'artiste vendéen Francis Leroy.

Chaque mois, La Poste émet ce type de carnet, sur des sujets divers. **« Nous avons voulu rappeler que, malgré l'ambiance morose de cette fin d'année, la France possède des richesses géographiques, sources de travail et de fierté »**, explique Ségolène Godeluck, directrice de la communication à Philaposte, le service de La Poste qui gère les timbres.

Vu du ciel

D'où l'idée d'une photo aérienne pour chaque région. Auteur de la photo retenue par La Poste parmi des dizaines de clichés, Francis Leroy s'en réjouit : **« Je suis un passionné d'ULM et de photographie. Je conjugue ces deux passions en réalisant de nombreuses photos en vol depuis mon appareil, qui sont ensuite commercialisées par des agences. Je m'intéresse à tout ce qui peut apparaître comme original vu du ciel. »** C'est également une photo qu'il a signée qui illustre le timbre consacré à la région Nouvelle Aquitaine (parcs à huîtres). **« Ces deux photos sont actuelles, nettes, étonnantes et lisibles au format d'un timbre-poste, qui est tout petit »**, précise La Poste.

Francis Leroy n'a pas eu de contact avec La Poste, qui a travaillé en direct avec les agences commercialisant ce type de photos. Il a découvert qu'elles avaient été retenues lorsque son agence l'en a informé. Décollant de Luçon, il a régulièrement l'occasion de survoler le marais de la Guittière, qui offre une certaine diversité de paysages.

Le patrimoine

C'est une grande fierté pour lui de voir ses deux photos tirées à 4 millions d'exemplaires et mises à la portée de tous les publics : **« Certaines de mes photos ont déjà illustré des supports à fort tirage, mais ce chiffre est tout à fait exceptionnel. Mes photos sont faites dans une résolution qui les rend adaptables à tous les formats, leur permettant de passer du timbre au poster. »** Il regrette que le support en offset ne permette pas de rendre intégralement les couleurs initiales de ses photos, **« mais c'est inhérent à ce type d'impression »**.

L'an dernier, une de ses photos avait déjà été retenue par La Poste, pour le carnet de timbres sur le patrimoine français : le château de Lassay en Mayenne, qu'il avait survolé lors d'un déplacement en ULM jusqu'en Normandie.

Article de François MENNESSIEZ pour le Journal du Pays Yonnais du jeudi 14 janvier 2021.

Les timbres perforés

Tous les philatélistes connaissent les timbres perforés avec leurs petits trous. Ils y a ceux qui les regardent sans intérêt et qui ne les collectionnent pas, il y a ceux qui les collectionnent et les classent tant bien que mal, vu le nombre de timbres différents. Il y a, enfin, les spécialistes qui possèdent une riche collection et adhèrent souvent à l'Association Nationale des Collectionneurs de Perforés (ANCOPER). Celle-ci a publié, il y a plusieurs années, un répertoire des timbres perforés.

Origine des Perforés

C'est en Angleterre en 1858 que les premiers timbres furent perforés.

La raison :

Les entreprises en avaient assez que leurs employés utilisent, à des fins personnelles, les timbres destinés à leur courrier commercial. Pour éviter ce détournement, elles trouvèrent le moyen de marquer leur bien en perforant les timbres. Cela n'a pas empêché que l'on trouve assez régulièrement des courriers privés avec des timbres perforés.

Quelques timbres anglais perforés de 1858 à 1900

1858 1867 1880

1880 1880 1900

L'Angleterre est le pays qui a perforé le plus, suivi de l'Allemagne et des Etats Unis

Angleterre : 24000

Allemagne 12000

Etats Unis 6000

La France en a perforé un peu plus de 3000.

Avec ces chiffres importants il est extrêmement difficile de réaliser une collection complète avec seulement les timbres de France.

Les timbres perforés de France

En France, en 1873, il était interdit de **mutiler** un timbre sous peine de nullité et de devoir appliquer une taxe en vigueur, pour courrier non affranchi.

Ce n'est que le 15 novembre 1876 que le Ministère des Finances autorise la pratique de perforation des timbres avec la marque des entreprises. Elles devaient respecter certaines règles rigoureuses, telles que l'obligation suivante : le **sigle de l'entreprise ne doit jamais être sur la valeur faciale du timbre.** Cela n'a pas toujours été le cas.
Remarque : les perforés correspondent en France à l'émission des timbres **Sage en 1876.** Ils sont très courants sauf sur les timbres de petites valeurs.
Les banques ont été les premières à perforer les timbres. La banque « Crédit Lyonnais » est probablement celle qui a démarré le plus tôt en utilisant le **triangle et l'étoile**.
A ma connaissance ce sont les agences de Lyon et Grenoble qui ont commencé ce type de perforation. Voir les exemples ci-dessous.

Lettre de Grenoble 22 août 1879 pour Gênes
Sage 25c noir sur rouge perforé triangle

Autres lettres avec Sage 15c bleu et **perforation triangle**

Perforation Etoile

Lettre de Lyon du 19 mai 1882

Les perforations de petits trous représentaient des lettres, des dessins, des chiffres et plus simplement une ligne de points ou une figure géométrique C'était souvent les initiales de la société, comme CL pour Crédit Lyonnais qui a abandonné ensuite les deux types de perforation Triangle et Etoile. Puis la dimension des lettres CL a diminué comme on peut le voir ci-dessous

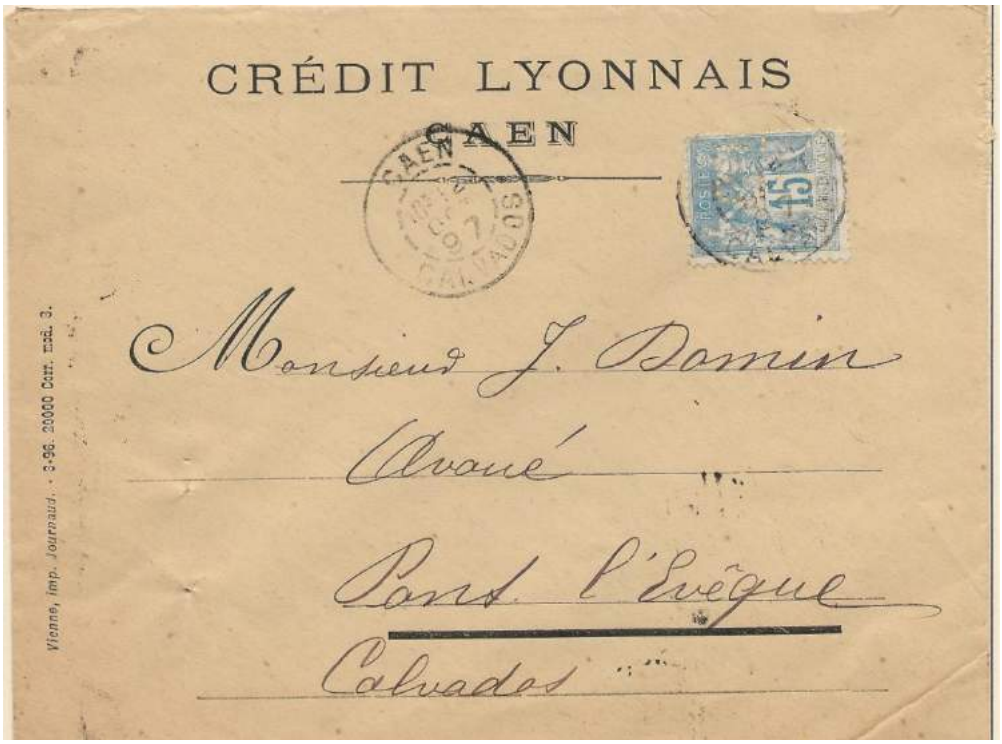

A noter : Comme pour toutes les sociétés, on trouve des inversions de perforations **CL ou LC.** La raison :
-La première planche était perforée à plat sur l'image,
-La seconde était faite par pliage vertical ou horizontal pour éviter les manipulations.
Le résultat c'est que les perforations étaient à l'endroit, à l'envers, inversées ou tête en bas.

CL Crédit Lyonnais

Il y eu aussi des ratés avec doubles, à cheval ou partiels. C'est le domaine des spécialistes.

Le plus célèbre timbre perforé de France est sans nul doute le timbre de la poste aérienne : « Avion survolant Marseille » émis à l'occasion de l'Exposition Philatélique de Paris en 1930 et perforé :

E I P A 30

Exposition Internationale de la Poste Aérienne Paris 1930

Parmi les curiosités on peut citer une seule ligne de points comme indiqué ci-contre.
Chaque entreprise était libre de choisir son dessin de points.

Depuis 1876, les timbres ordinaires, les roulettes, les carnets, la poste aérienne et les timbres fiscaux pouvaient être perforés. Cela explique la difficulté de les rechercher et de tous les trouver. Un travail de longue haleine.

Les utilisations anormales. En principe ces timbres devaient être uniquement utilisés pour le courrier de l'entreprise. Pourtant on peut en trouver sur du courrier personnel comme ci-dessous.

Quelques exemples avec le type Semeuse, type roulette.

Pour les passionnés, la bible de « ANCOVER » répertorie avec une grande exactitude la liste des perforations françaises, la taille, le nom des entreprises, la période d'utilisation et la valeur. Ce répertoire est dans notre bibliothèque à la disposition des amicalistes.

Bien sûr, je n'ai fait qu'effleurer cette collection. Mon but était simplement de vous apporter un petit éclairage.

Michel AUDUREAU

Suite 1979 - Timbre TINTIN *(Bulletin n° 167)*

Après le vrai timbre, parlons des faux timbres et des produits dérivés liés à cette année 1979 !!!

1979 approche, fin 1978 HERGÉ fait un dessin original pour animer la campagne publicitaire *Collection des "Tintimbres"* du département jouets des magasins LA SAMARITAINE.

Dessin original, encre de chine (37x45 cm), signé HERGÉ, qui a été fait pour La Samaritaine à Paris

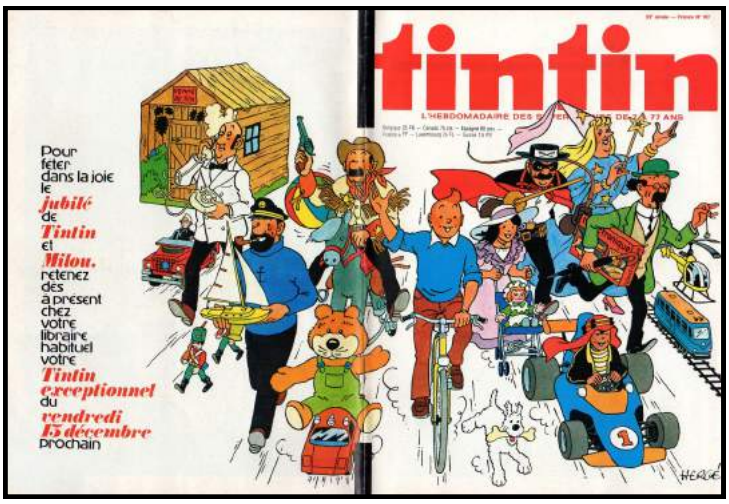

Couverture double qui annonce le jubilé de Tintin : "retenez chez votre libraire le Tintin exceptionnel du vendredi 15 décembre 1978"

Le dessin apparaît sur la couverture double de la revue "tintin" n° 167 du 21/11/1978, édition française qui présageait *"1979 - 50 ans de Tintin"*.

Ce dessin a été utilisé uniquement en France pour l'édition française de la revue "tintin". Il n'a pas été utilisé en Belgique pour le même numéro de la revue.

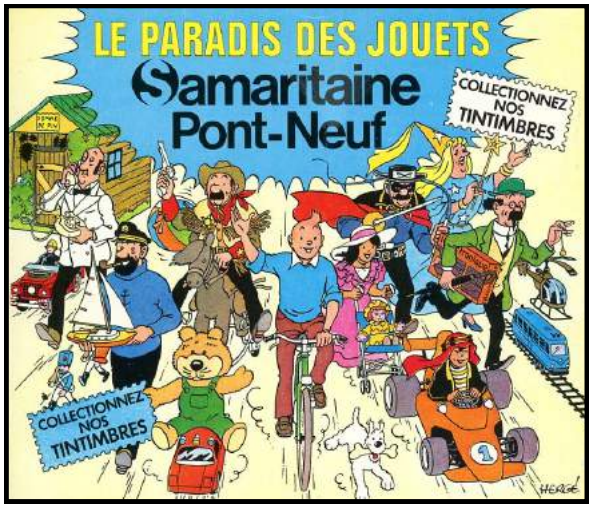

Catalogue de jouets des magasins La Samaritaine

En utilisant ce dessin, les magasins LA SAMARITAINE éditent un catalogue de jouets pour les fêtes de fin d'année, valable jusqu'au 9 décembre 1978.

Ce catalogue contenait des pages où l'on pouvait coller des faux timbres :

"ton collector de tintimbres"

Ces faux timbres, contenus dans des pochettes illustrées du même dessin, étaient vendus dans les boutiques Tintin des magasins de RIVOLI - CERGY - ROSNY 2 - VELIZY 2.

Page du catalogue pour coller les "tintimbres"

Où trouver les "tintimbres" ?

Les "TINTIMBRES" sont des faux timbres. Ce sont des vignettes, avec piquages, illustrées d'images du monde de TINTIN. Ces visuels sont issus des précédents travaux de HERGÉ qui a fait des dizaines de faux timbres, en particulier pour sa carte de vœux en 1976 qui sera aussi reprise par les chocolats COTE D'OR.

Il y a eu 36 "tintimbres" choisis (4 feuillets de 9 timbres). Ils étaient vendus d'une façon aléatoire, un feuillet dans une enveloppe fermée, on ne pouvait pas savoir quel feuillet on achetait, obtenir les 36 timbres était compliqué.

Enveloppe recto/verso de l'enveloppe qui contenait un des quatre feuillets

Les quatre pages "COLLECTOR DE TINTIMBRES" du catalogue de jouets complétées avec les faux timbres correspondants.

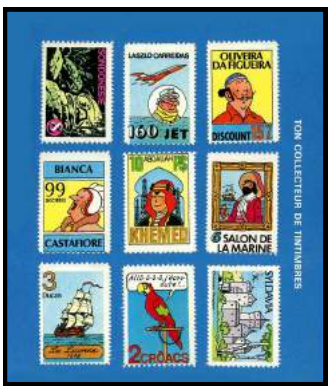

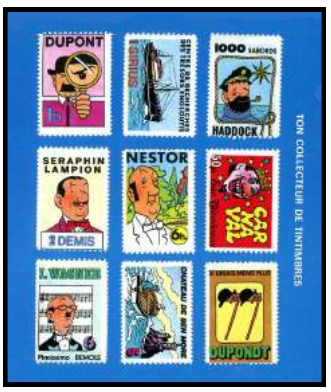

Le Tintin *exceptionnel*, annoncé dans le n° 167 du 21/11/1978, est le supplément au n° 171 du 19/12/1978 pour l'édition française.

Sous le numéro *"spécial 2 bis hors-série"*, ce même supplément sera offert avec le n° 2 *jubilé exceptionnel* du 9 janvier 1979 de l'édition belge.

Depuis 1975, le journal hebdomadaire s'appelle "tintin".

En 1979, pour fêter les *"50 ans de Tintin"*, les revues :

- ✱ du n° 173 le 02/01/1979 au n° 179 le 13/02/1979, édition française,
- ✱ du n° 1 le 02/01/1979 au n° 7 le 13/02/1979, édition belge,

ont en supplément un poster de Tintin grandeur nature à assembler (4 morceaux de 4 pages).

Ci-dessous l'éditorial et la couverture du journal "tintin" n° 2 du 9 janvier 1979 (édition belge) avec le même dessin qui a servi pour l'album *"50 ans de travaux fort gais "* que HERGÉ a offert à ses invités pour le lancement de cette année festive et le supplément à ce numéro.

Merci, Monsieur Hergé !

Tintin à 50 ans !
Telle est l'incroyable vérité!
Incroyable, parce que son père (si) spirituel, Hergé, est resté merveilleusement jeune.
Tintin, lui, n'a pas pris une ride, et le chien Milou ne compte pas un seul poil gris!
Tous trois appartiennent à la race des «découvreurs» sur qui l'âge n'a pas de prise...
On a tout écrit sur «Tintin» et sur son créateur. En 23 albums et des centaines de personnages inoubliables, Hergé a composé sa «comédie humaine».
Et le miracle s'est accompli à travers le temps et l'espace: les albums de «Tintin» ont passionné, enthousiasmé, fait rire aux éclats les parents; ils passionnent, enthousiasment, font rire aux éclats les enfants. Et, traduits en 24 langues, ils divertissent, émeuvent et captivent les peuples les plus divers du globe...
Un «Tintin» en français, en néerlandais, en anglais, en afrikaans, en basque, en malais, etc... C'est un des plus précieux cadeaux qu'on puisse faire, partout dans le monde.
Qu'on ne s'y trompe pas : un best-seller international de cette qualité, c'est le signe que son auteur a découvert un langage, un humour, une vérité qui parlent au cœur de tous...
...Et nous, les collaborateurs de ce journal qui porte fièrement le nom de votre héros, nous vous disons : Merci, Monsieur Hergé!
Merci de nous avoir, par votre exemple, permis de pratiquer un métier que nous aimons.
Merci de nous passionner, de nous enthousiasmer, de nous faire rire aux éclats, comme des millions d'autres lecteurs...
Bon anniversaire!

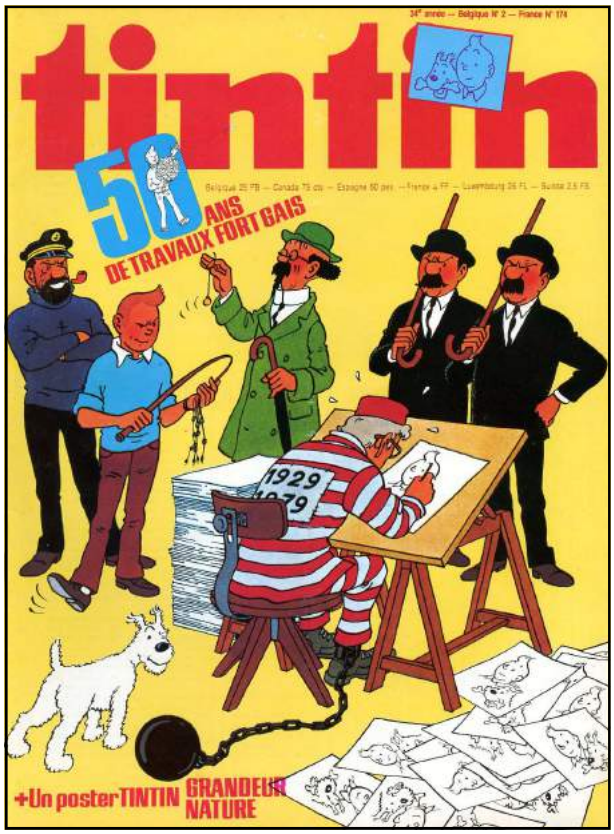

Edition belge - n° 2 du 9 janvier 1979, avec n° 2 bis
Édition française - n° 174 du 5 janvier 1979, sans n° bis

Le supplément n° 2 bis de l'édition belge est un numéro spécial où neuf dessinateurs très connus ont fait un dessin original pour fêter les 50 ans de Tintin :

MORRIS - BOB DE MOOR - GREG - CRAENHALS - CABANES
UDERZO - FRANQUIN - JEAN ACHE - MARTIAL

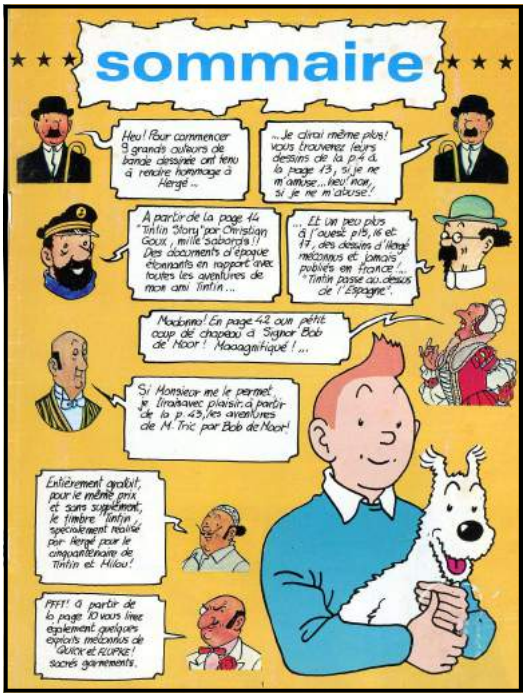

Edition belge - n° 2 bis du 9 janvier 1979,
couverture et sommaire du numéro spécial

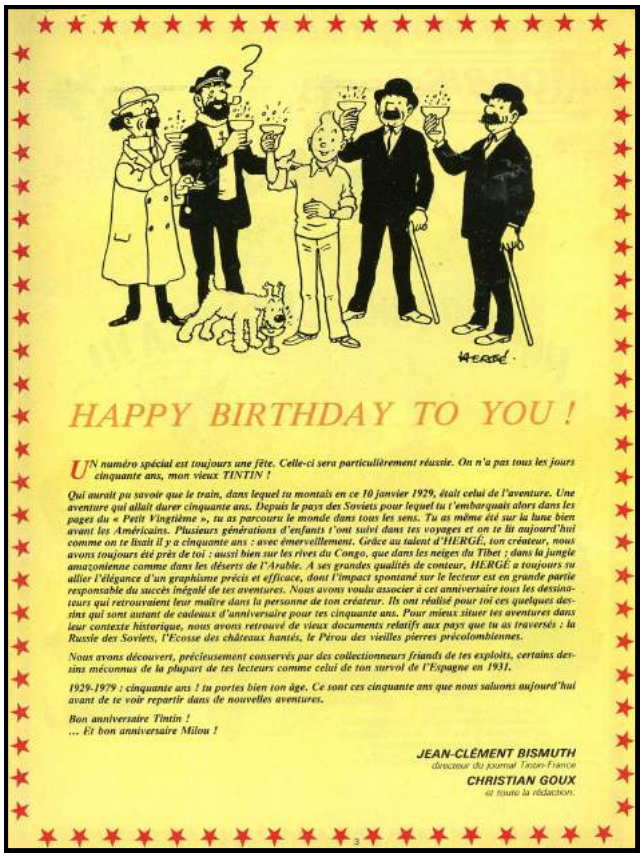

HERGÉ

HAPPY BIRTHDAY TO YOU !

UN numéro spécial est toujours une fête. Celle-ci sera particulièrement réussie. On n'a pas tous les jours cinquante ans, mon vieux TINTIN !

Qui aurait pu savoir que le train, dans lequel tu montais en ce 10 janvier 1929, était celui de l'aventure. Une aventure qui allait durer cinquante ans. Depuis le pays des Soviets pour lequel tu t'embarquais alors dans les pages du « Petit Vingtième », tu as parcouru le monde dans tous les sens. Tu as même été sur la lune bien avant les Américains. Plusieurs générations d'enfants t'ont suivi dans tes voyages et on te lit aujourd'hui comme on te lisait il y a cinquante ans : avec émerveillement. Grâce au talent d'HERGÉ, ton créateur, nous avons toujours été près de toi : aussi bien sur les rives du Congo, que dans les neiges du Tibet ; dans la jungle amazonienne comme dans les déserts de l'Arabie. A ses grandes qualités de conteur, HERGÉ a toujours su allier l'élégance d'un graphisme précis et efficace, dont l'impact spontané sur le lecteur est en grande partie responsable du succès inégalé de tes aventures. Nous avons voulu associer à cet anniversaire tous les dessinateurs qui retrouvaient leur maître dans la personne de ton créateur. Ils ont réalisé pour toi ces quelques dessins qui sont autant de cadeaux d'anniversaire pour tes cinquante ans. Pour mieux situer tes aventures dans leur contexte historique, nous avons retrouvé de vieux documents relatifs aux pays que tu as traversés : la Russie des Soviets, l'Écosse des châteaux hantés, le Pérou des vieilles pierres précolombiennes.

Nous avons découvert, précieusement conservés par des collectionneurs friands de tes exploits, certains dessins méconnus de la plupart de tes lecteurs comme celui de ton survol de l'Espagne en 1931.

1929-1979 : cinquante ans ! tu portes bien ton âge. Ce sont ces cinquante ans que nous saluons aujourd'hui avant de te voir repartir dans de nouvelles aventures.

Bon anniversaire Tintin !
... Et bon anniversaire Milou !

JEAN-CLÉMENT BISMUTH
directeur du journal Tintin-France
CHRISTIAN GOUX
et toute la rédaction.

Éditorial signé Jean-Clément BISMUTH
directeur du journal Tintin-France

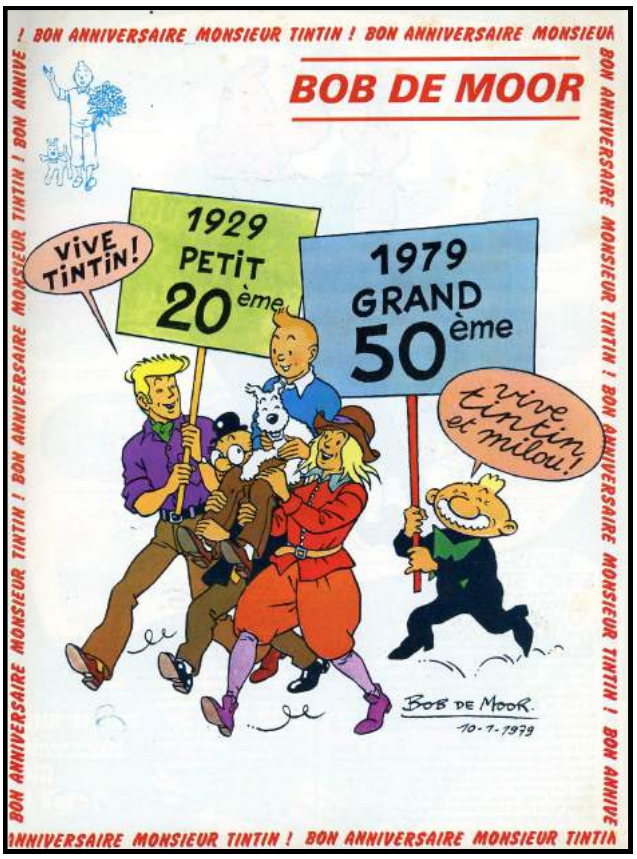

Dessin de BOB DE MOOR
collaborateur de HERGÉ

Entièrement gratuit, pour le même prix et sans supplément, le n° 2 bis était accompagné d'un faux timbre Tintin dont le visuel était aussi le dessin qui a servi pour l'album :
"50 ans de travaux fort gais".

Ce grand faux timbre fut spécialement réalisé par HERGÉ pour le journal Tintin.

Très grand feuillet avec marges blanches : 14 x 12,5 cm
Faux timbre de dimensions : 8,8 x 5,5 cm

Remarque : les piquages sont imprimés et marqués mais pas perforés, on pouvait quand même découper proprement le timbre.

Avant d'étudier la production des faux timbres pour les chocolats COTE D'OR, revenons à l'origine de ces faux timbres.

En 1975, HERGÉ cherche une idée pour un visuel à mettre sur sa carte de vœux 1976. Carte de vœux qu'il a l'habitude d'envoyer tous les ans à ses amis et ses connaissances.

Il regroupe, sur un feuillet, 30 faux timbres sans image au milieu où il pourra apposer sa signature et ses commentaires.

L'impression de cette carte de vœux est beaucoup plus soignée que les feuillets de faux timbres faits par la suite pour les chocolats COTE D'OR.

Le papier est assez épais et de bonne qualité, avec de vrais piquages bien réguliers et une colle identique aux planches de vrais timbres émis par La Poste belge.

L'ensemble est imprimé avec des marges et des bandes couleur témoin (jaune, bleu, rouge).

Ci-dessous, un document rare très difficile à trouver, la planche entière d'origine (29 x 22,5 cm) , telle que sortant de l'imprimerie, avec marges avant découpage pour avoir le document définitif.

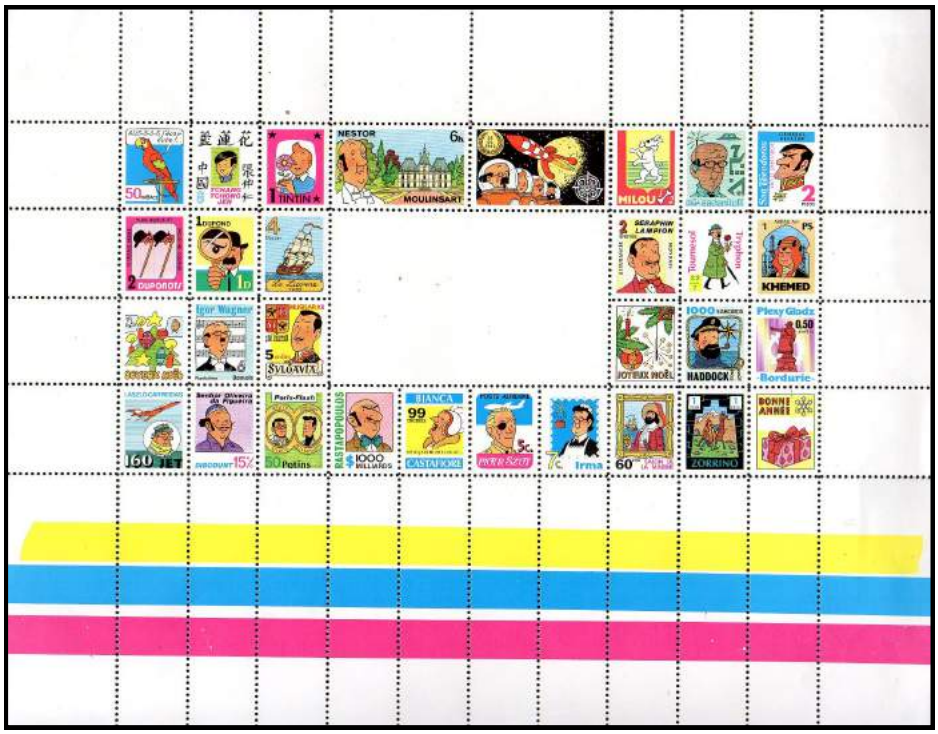

Carte de vœux finie (21,5 x 10,8 cm) avec l'emplacement central rempli.
C'est une vraie signature de HERGÉ, ce n'est pas une impression.

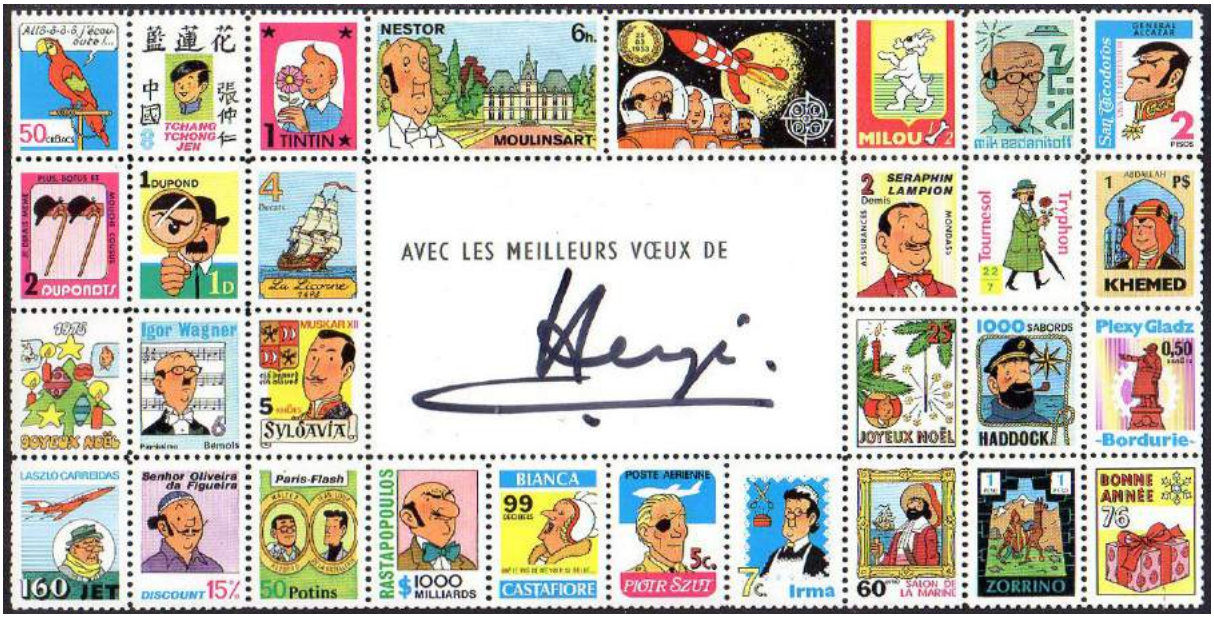

En 1979, les "Chocolats CÔTE D'OR", une grande entreprise de Belgique, s'implique pour fêter l'anniversaire des 50 ans de Tintin en offrant, pour l'achat de leurs produits, divers cadeaux dont un feuillet de 31 faux timbres.

Michel BAUDOIN, grand patron des "Chocolats CÔTES D'OR", fréquentait le même cercle de collectionneurs d'art contemporain que HERGÉ.

Il se lia d'amitié avec HERGÉ qui lui fit le dessin ci-dessus pour son livre d'or .

Ce dessin colorisé sera repris pour une publicité parue dans le journal Tintin qui annonçait l'opération "échange" :

Cahiers contre emballages

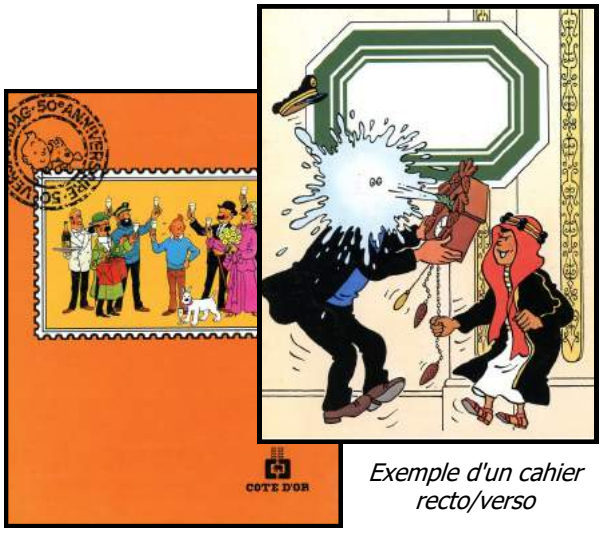

Exemple d'un cahier recto/verso

mais aussi (ci-contre) plus discrètement, toujours en échange d'emballages :

un feuillet souvenir de 31 Tintimbres exclusifs.

Après La Samaritaine ce sont les chocolats CÔTE D'OR qui offrent des faux timbres. Cette offre était valable jusqu'au 31 décembre 1979.

Le feuillet rectangulaire, identique à celui des vœux de HERGÉ en 1976, de dimensions 24,4 x 20,5 cm, comportait 31 faux timbres dont un, au centre, de grande taille (14 x 12,5 cm), l'image reprenant celle du carton d'invitation pour les 50 ans de Tintin à l'hôtel Hilton (voir p 2).

Ce feuillet était échangé contre cinq emballages de "bâton CÔTE D'OR" de couleur différente.

Ci-contre, une publicité parue dans le journal Spirou du 1 novembre 1979

Remarque : les piquages sont imprimés et marqués mais pas perforés, on pouvait quand même découper proprement les timbres. Le papier est fin et de mauvaise qualité.

Vingt-six des faux timbres du feuillet sont les mêmes que les "Tintimbres" de La Samaritaine, leurs dimensions sont plus petites et les couleurs sont différentes *(les visuels présentés sont en taille réelle).*

COTE D'OR

LA SAMARITAINE

Les cinq visuels rajoutés pour CÔTE D'OR par rapport à ceux de La SAMARITAINE.

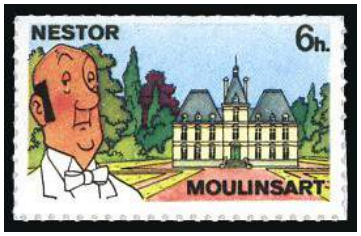

Les chocolats COTE D'OR ont fait, en plus, deux variantes de ce feuillet.
Ces deux feuillets, présentés ci-dessous, sont beaucoup plus rares que le précédent.

Les 30 faux timbres sont les mêmes mais le timbre central a deux visuels différents :

- ✱ l'un avec l'image de la couverture de l'album *"50 ans de travaux fort gais"*
- ✱ l'autre en N&B, avec l'image de *"Tintin tapant à la machine à écrire"*

Même remarque pour les piquages ; le papier est fin et de mauvaise qualité (très fragile).

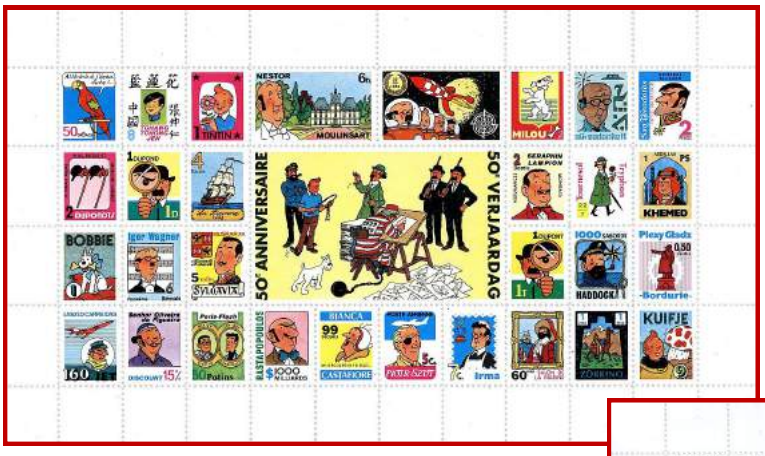

Le feuillet avec ce faux timbre est très difficile à trouver.

Le feuillet avec ce faux timbre est très rare à trouver

Petit jeu amusant : le feuillet VŒUX 1976 et le feuillet CÔTE D'OR ont trois petits timbres différents.

Il suffit de chercher ....

Pour envoyer ces feuillets, les chocolats COTE D'OR utilisaient des enveloppes spécifiques.

Enveloppe grand format (26,7 x 17,5 cm) expédiée le 21 XII 1979

Toujours pour les chocolats CÔTE D'OR, une autre série de vignettes représentant 15 faux timbres, sous un autre format (6,8 x 4,9 cm), avec les piquages imprimés et non faits. Chaque vignette a un ou deux visuels de faux timbres dans une version bilingue : français/néerlandais.

Ci-dessus, les vignettes sont en formats réduits.
Ci-dessous, les vignettes sont en formats réels.

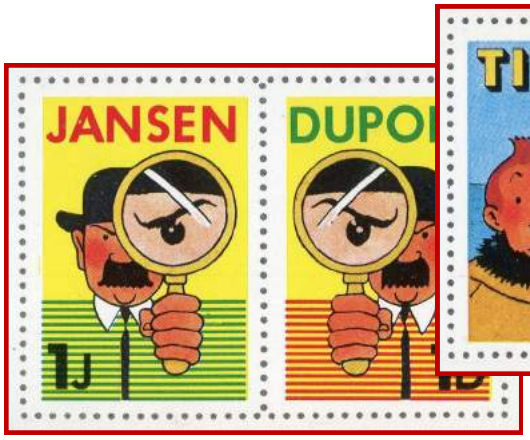

DUPONT = JANSEN

TINTIN = KUIFJE

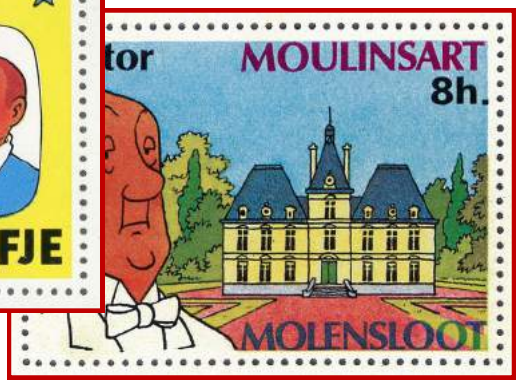

MOULINSART = MOLENSLOOT

À la fin de l'année 1979, comme tous les ans, HERGÉ prévoit d'envoyer ses vœux, pour l'année 1980, à ses amis et connaissances en faisant une carte.

Mais là, en cette fin d'année "Anniversaire des 50 ans de Tintin", il ne fait pas de visuel original comme les années précédentes, il choisit la facilité et utilise l'image du timbre "Philatélie de la Jeunesse" émis par La Poste belge en septembre 1979.

C'est une carte pliée (16 x 11,5 cm) à deux volets avec l'ajout du vrai timbre de septembre 1979, plus le TAD du 29/09/1979 de la ville de JODOIGNE et la vraie signature de HERGÉ (pas une impression).

Elle est accompagnée d'un petit feuillet explicatif (écrit en français, anglais et néerlandais) justifiant l'utilisation du timbre et le cachet 1er jour apposé sur cette carte de vœux.

Feuillet explicatif en trois langues, la partie en français et la carte pliée

Un timbre-poste sur lequel figure Tintin a été émis par la Régie des Postes de Belgique le 1er octobre 1979.

Les 29 et 30 septembre 1979, une prévente, avec oblitération spéciale, a eu lieu dans quatre villes belges : Braine-le-Comte, Jodoigne, Maasmechelen et Zwijnaarde.

Le timbre-poste apposé sur la présente carte a été oblitéré à la date du 29 septembre 1979 : il constitue donc à la fois une pièce de collection pour les philatélistes et un souvenir pour les amis de Tintin.

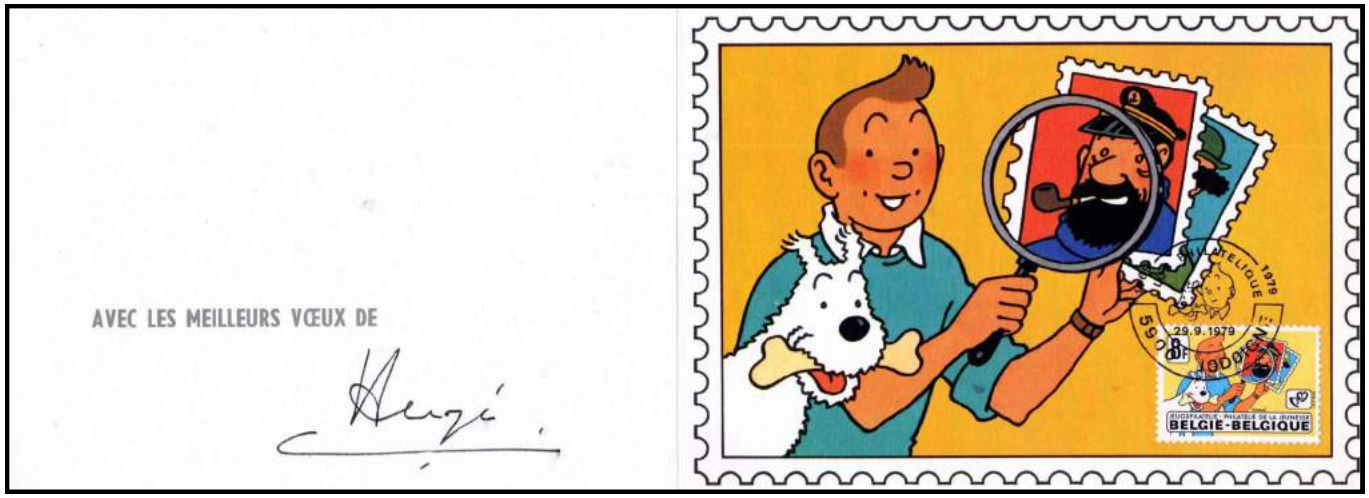

Carte de vœux (recto - volets 1 et 4) avec vraie signature

Le journal "tintin" ayant une édition belge et une édition française, après les chocolats CÔTE D'OR pour la Belgique, en cette année 1979, c'est une entreprise française qui se devait de relever le défi : fêter les *"50 ans de Tintin"*.

Ce sont les fromages "GROSJEAN" qui éditent, eux aussi, des faux timbres dont les visuels viennent du monde de Tintin.

Le papier est de bonne qualité et les piquages parfaitement réalisés, ce qui permettait de découper très proprement ces faux timbres.

Les nouveaux visuels sont des morceaux de cases des aventures de Tintin. Ils sont édités en 10 blocs avec marges de 6 faux timbres à coller dans 10 mini-collecteurs différents.

Ces blocs de 6 faux timbres et ces mini-collecteurs se trouvaient dans toutes les boîtes de fromages GROSJEAN (boîtes de 6, 8, 12, 18 et 24 portions) qui annonçaient sur leurs couvercles l'opération "TINTIN ET SES AMIS".

Chaque mini-collecteur correspondait à une aventure de Tintin (le n° 1 est Le Secret de La Licorne) mais le bloc, qui était avec ce mini-collecteur, avait 3 faux timbres de cette aventure et 3 faux timbres d'une autre aventure. Il fallait deux boîtes de fromage pour avoir les 6 images différentes à coller. Faire une collection complète des 10 mini-collecteurs avec les 60 timbres était très difficile car les boîtes n'annonçaient pas ce qu'il y avait dedans.

Publicité parue dans le journal Spirou et 3 couvercles de boîte de fromage : 6, 12, 24 portions

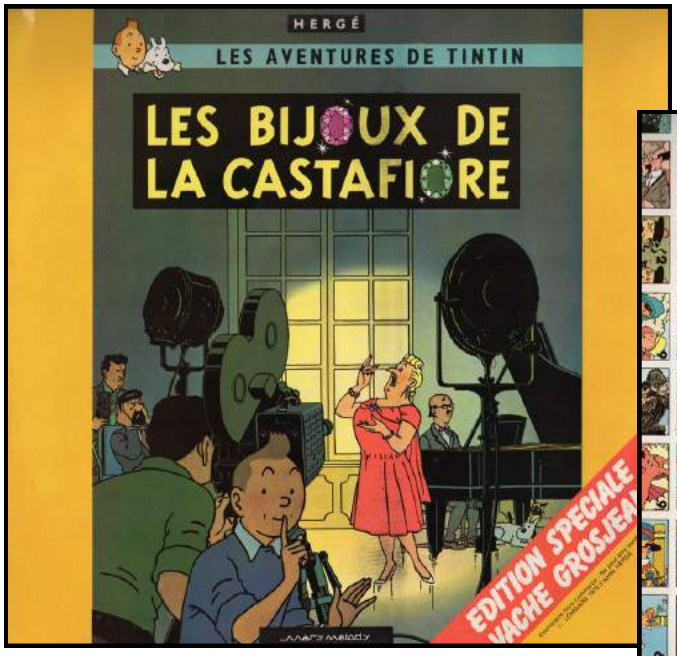

Disque 33 tours recto/verso, avec faux timbres sur le verso

Publicité que l'on retrouvait au dos des disques offerts par La Vache GROSJEAN.

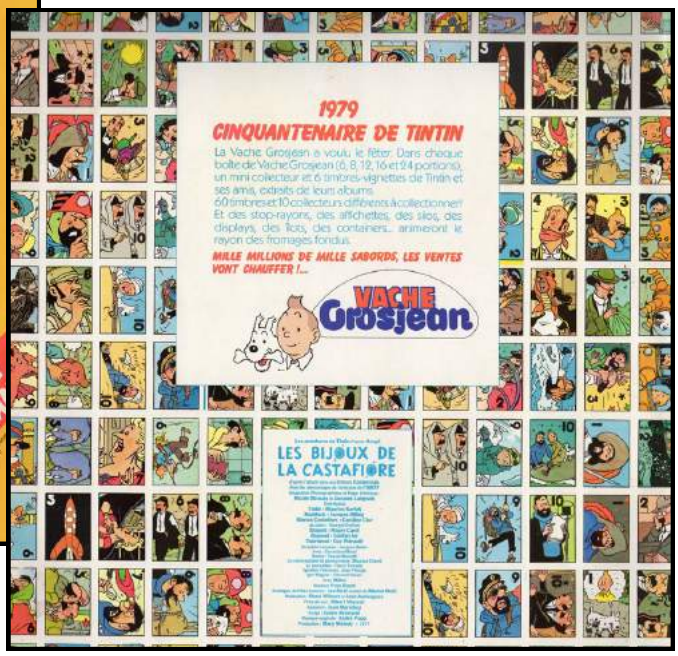

La collection complète avait 10 blocs de 6 timbres et chaque timbre avait un numéro qui correspondait au numéro du mini-collecteur dans lequel il fallait coller le timbre.

Les 10 mini-collecteurs correspondaient :

Le secret de La Licorne
Le trésor de Rackham Le Rouge
Les 7 boules de cristal
Coke en stock
On a marché sur la lune
Les bijoux de La Castafior
Le temple du Soleil
Tintin et les Picaros
Tintin au Tibet
Le crabe aux pinces d'or

Exemple :

Pour compléter le mini-collecteur n° 1, il fallait les 3 faux timbres du bloc n° 1 et les 3 faux timbres du bloc n° 10.

Bloc n° 1
3 faux timbres numérotés 1
3 faux timbres numérotés 2

Bloc n° 10
3 faux timbres numérotés 10
3 faux timbres numérotés 1

Suite de l'ensemble des blocs représentant les 60 faux timbres des fromages GROSJEAN.

Bloc n° 2

Bloc n° 3

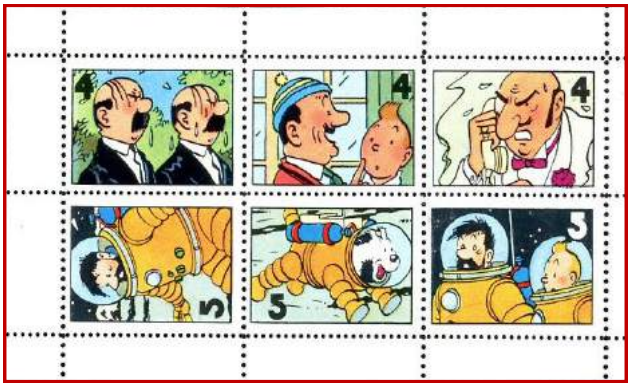

Bloc n° 4

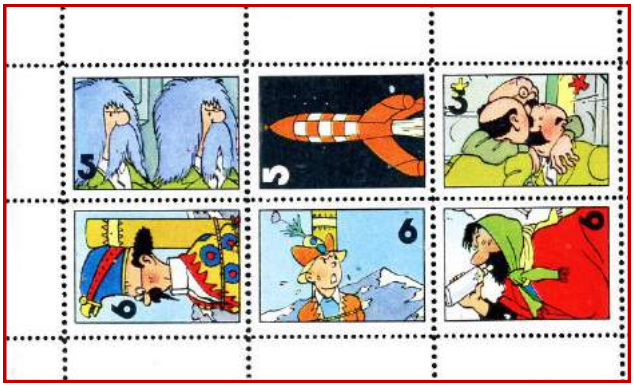

Bloc n° 5

Bloc n° 6

Bloc n° 7

Bloc n° 8

Bloc n° 9

TINTIN a 50 ans, durant cette année anniversaire, HERGÉ participera à plusieurs émissions TV en France :

"Les visiteurs du mercredi" émission en direct de la chaîne TF1 pour les enfants,

"Apostrophes" émission plus sérieuse sur la chaîne Antenne 2, présentée par Bernard PIVOT.

Philippe MARTON

OBLITERATIONS TOSHIBA TSC 1000

Variétés d'impression de test

Double ligne de test complète avec texte :

Double ligne de test incomplète avec texte :

Double ligne de test complète, passée avant oblitération faite par une Toshiba TSC 1000

Nouvelle impression de lignes de test sur enveloppe C6 :

Nouvelle impression de deux lignes de test sur enveloppe DL :

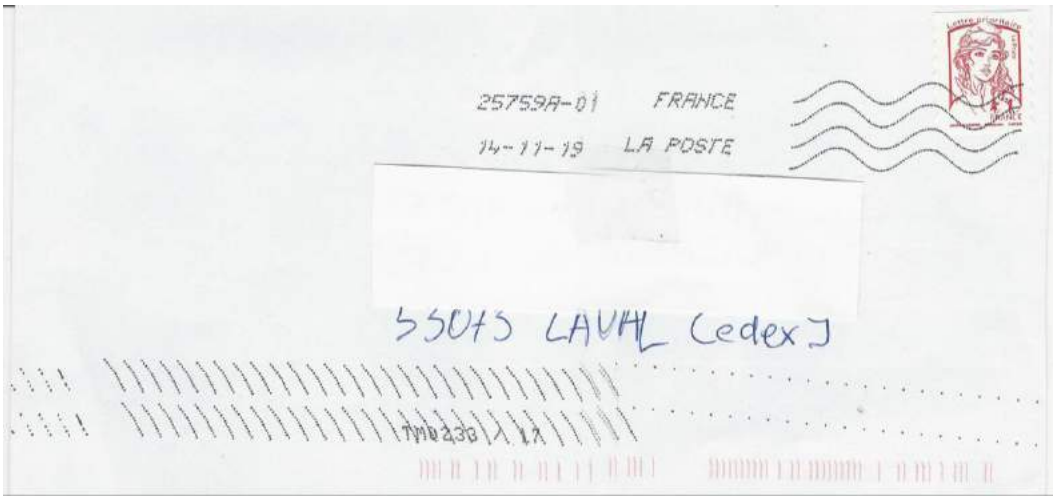

Impression test pas satisfaisante :

Philippe LEBŒUF

CHANGEMENT DE NOM DE LA VILLE DE LYON PENDANT LA REVOLUTION FRANÇAISE

Lyon a aussi été rebaptisée le 12 octobre 1793 par un décret de la Convention : elle est devenue **Ville-Affranchie**, et ceci pour un tout autre motif que la volonté de déchristianisation de la société :

"La ville de Lyon sera détruite ...le nom de Lyon sera effacé du tableau des villes de la République. La réunion des maisons conservées portera le nom de **Ville Affranchie** ... il sera élevé sur les ruines de Lyon une colonne qui attestera à la postérité les crimes et la punition des royalistes de cette ville avec la mention suivante : Lyon fit la guerre à la Liberté. Lyon n'est plus".

Ce changement de nom intervenait à la suite du siège de la ville par l'armée de la Convention, du 22 août 1793 (début du bombardement) au 9 octobre (investissement de la ville) ; ce siège de 50 jours fut suivi d'une répression féroce et sanglante, au cours de laquelle plusieurs milliers de lyonnais furent massacrés et jetés au Rhône.

Bien évidemment, la ville n'a pas été détruite, à part quelques immeubles symboliques sur la place Bellecour, dont la reconstruction sera ordonnée par Napoléon : on n'efface pas d'un trait de plume une ville de 100 000 habitants précédée de 2 000 ans d'histoire, et dont l'économie (basée sur la soie) faisait vivre toute la région.

Concernant les documents officiels, on trouve donc pendant quelques mois sur les actes les mentions de ***Ville affranchie*** ou ***Commune affranchie.***

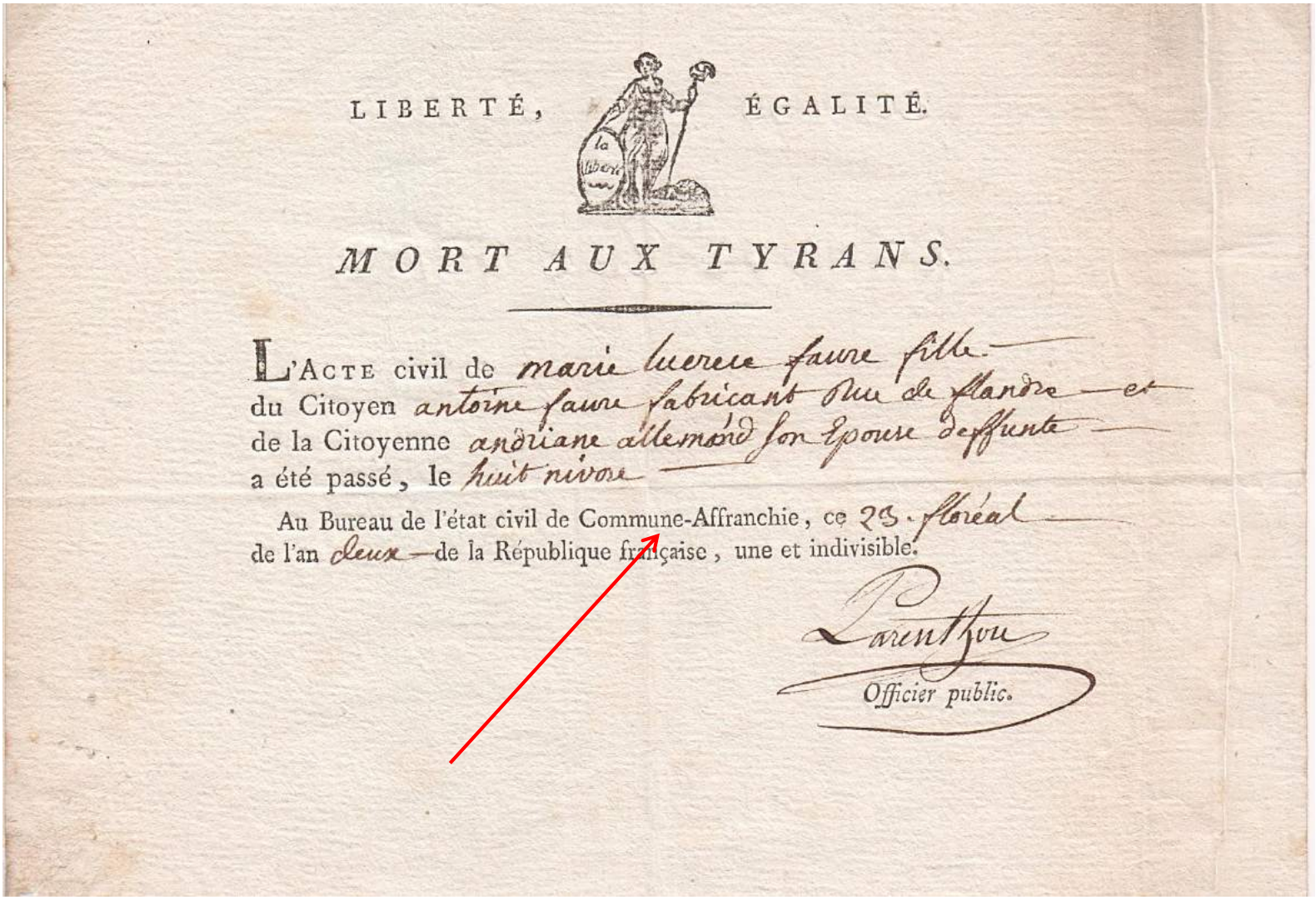

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

MORT AUX TYRANS.

L'Acte civil de marie lucrece faure fille
du Citoyen antoine faure fabricant rue de flandre — et
de la Citoyenne andriane allemond son Epouse deffunte —
a été passé, le huit nivose —

Au Bureau de l'état civil de Commune-Affranchie, ce 23. floréal —
de l'an deux — de la République française, une et indivisible.

Officier public.

Acte civil établi à **Commune-Affranchie** le 23 floréal an II (12 mai 1794). *doc. FG*

Soulèvement de Lyon contre la Convention nationale

Le soulèvement de Lyon contre la Convention nationale est une révolte qui a opposé, entre juin et novembre 1793, les Rolandins, composés de Girondins et de Royalistes, aux Chaliers lyonnais, proches des Montagnards. S'opposant aux mesures prises par les Chaliers, les Rolandins s'emparent du pouvoir à Lyon où, malgré leur alliance avec des Royalistes, ils proclament leur attachement à la République. Cependant, craignant une insurrection contre-révolutionnaire, la Convention nationale alors dominée par les Montagnards décide de les réprimer par la force.

Une ville confrontée à la crise économique

En 1789, Lyon est avec Paris la seule agglomération à dépasser de façon certaine les 100 000 habitants. Ville de banque, de négoce et de manufactures, elle vit surtout de la soierie, qui occupe un tiers de la population. Mais la France est alors plongée dans une crise économique très grave, et cette industrie est en crise. Selon Arthur YOUNG, agronome britannique qui visite la ville en décembre, 20 000 personnes vivent de la charité et souffrent de la disette, et les couches populaires sont confrontées à la misère. 1 695 maîtres-ouvriers faisant fonctionner 3 370 métiers, n'ont plus de travail, près de 10 000 compagnons vivent de secours, 2 000 ateliers disparaissent et plus de 4 000 ouvriers de la soie quittent la ville. En février 1790, un rapport officiel compte 25 000 personnes assistées, soit plus de la moitié des travailleurs et de leurs familles, et rend le traité de commerce franco-britannique signé à Versailles le 26 septembre 1786 responsable de la crise.

Deux émeutes dirigées contre les barrières d'octroi agitent la ville, en juin 1789 et juillet 1790. Le peuple de la ville espère que les États généraux de 1789 vont supprimer les droits d'octroi, établis par l'oligarchie marchande pour acquitter le loyer des emprunts sans imposer les propriétés. Toutefois, la nouvelle municipalité issue des élections maintient l'octroi. Cette mesure provoque une nouvelle émeute, qui contraint les édiles à reculer ; mais l'Assemblée constituante rétablit provisoirement les barrières. Cette décision déclenche une nouvelle émeute, accompagnée du pillage des maisons des plus riches et de la demande de la taxation des denrées de première nécessité.

Lourds de conséquence, ces conflits sociaux révèlent les intérêts communs des élites royalistes, autour d'IMBERT-COLOMES, et patriotes, autour de ROLAND. De même, les maîtres-ouvriers s'opposent à la taxation des prix, qui entraînerait celle des salaires des compagnons, qu'il ne serait ainsi plus possible de réduire. De leur côté, les compagnons qui ont encore du travail ont des liens plus étroits avec les maîtres et les fabricants qu'avec les chômeurs, prêts à accepter n'importe quelle rétribution.

Une opposition politique

En septembre 1790, les sans-culottes lyonnais fondent 32 clubs de section, baptisés : « Sociétés populaires des Amis de la Constitution ». Elles s'opposent aux sociétés bourgeoises, notamment la « Société des Amis de la Révolution » (la première qui ait vu le jour), qui n'admet que des citoyens actifs, et celle des « Amis de la Constitution », affiliée au club des Jacobins, qui exige une cotisation élevée. Un comité central, bientôt connu sous le nom de « Club central », réunit des délégués des clubs sectionnaires. Contrôlé d'abord par les Rolandins, le « Club central » passe bientôt entre les mains des éléments les plus avancés, autour de Marie Joseph CHALIER.

Le directoire du département de Rhône-et-Loire est alors dominé par des royalistes constitutionnels. Le rolandin VITET devient maire de Lyon. Le « Club central » s'oppose au premier dès la fin de 1791, au second en juin 1792.

Louis François Perrin de Précy, chef des insurgés lyonnais.

Le passage des fédérés marseillais, puis la journée du 10 août 1792 radicalisent la situation. Tandis que ROLAND occupe le poste de ministre de l'Intérieur à Paris, huit officiers et quatre prêtres sont tués lors de « septembrisades »

En novembre 1792, le girondin NIVIERE-CHOL est élu maire de Lyon à la place de VITET élu à la Convention. Confronté au marasme économique, il se voit autorisé par l'Assemblée à emprunter trois millions d'assignats, sans intérêt, par voie de souscription sur les citoyens en proportion de leur fortune, mesure qui aigrit la bourgeoisie et la rapproche des royalistes.

Le 6 février 1793, le « Club central » demande la création d'un tribunal révolutionnaire. Opposé à cette proposition, le maire veut mobiliser la troupe, ce qui provoque une insurrection populaire.

Pour dénouer les crises, NIVIERE-CHOL démissionne et est réélu. Cependant, partisans et adversaires de CHALIER s'opposent dans les clubs sectionnaires, qui eux-mêmes s'opposent au « Club central ». NIVIERE-CHOL ayant à nouveau démissionné, le modéré GILIBERT est élu maire, contre BERTRAND, ami de CHALIER. Toutefois, fragilisé par la nouvelle de la trahison de DUMOURIEZ, GILIBERT démissionne, et BERTRAND accède à la mairie, le 9 mars 1793.

Le pouvoir des Chaliers va durer 80 jours. La municipalité prend des mesures extraordinaires : création d'une boulangerie municipale, le 14 mars, taxation des vivres (qui disparaissent des boutiques), enrôlement de volontaires, institution d'un comité de salut public lyonnais composé de 7 membres (2 du département, 2 du district, 3 de la commune), le 8 avril. Allant plus loin, le « Club central » exige l'établissement d'un maximum des grains et propose, le 4 mai, la permanence de la guillotine et de l'assemblée des sociétés populaires, l'institution d'un tribunal révolutionnaire, d'un comité de surveillance et d'une armée révolutionnaire pour remplacer la garde nationale, enfin, une contribution forcée des riches. Le 14 mai, le Conseil général de la Commune vote la création de l'armée révolutionnaire – un fonds de six millions d'assignats prélevé sur les riches doit assurer ses frais – et la réunion en commun, chaque jour, du département, du district et de la commune.

Cette dernière mesure déclenche une contre-offensive. Les jours suivants, sur les 32 sections, 7, 12, puis la majorité, s'opposent à l'arrêté municipal. À Paris, le député girondin CHASSET obtient de la Convention l'annulation des arrêtés instituant des tribunaux extraordinaires dans les communes, et quatre représentants (ALBITTE, DUBOIS-CRANCE, GAUTHIER et NIOCHE) sont envoyés à Lyon. Confortées dans leur décision, dans la dernière semaine de mai, toutes les sections, sauf 6, s'opposent à l'arrêté du 14 mai.

La chute de CHALIER

Le 29 mai, une assemblée des sections réunie à l'Arsenal décide de renverser la municipalité, défendue uniquement par les bataillons de cinq sections et une partie des troupes de ligne. Venus à l'Arsenal, les représentants GAUTHIER et NIOCHE sont mis en garde à vue. Dans la nuit, les « Chalier » sont arrêtés, et le modéré BENAMI est nommé président provisoire. Le lendemain, COINDRE devient maire, et le juge AMPERE (père du physicien André-Marie AMPERE) est désigné pour instruire le procès de Joseph CHALIER et de ses amis.

Confronté à des insurrections fédéralistes après les journées du 31 mai et du 2 juin 1793, la Convention considère qu'il s'agit d'une révolte girondine. De fait, dès la mi-juin, des contacts sont noués avec les départements voisins et les autres villes insurgées, Marseille, Nîmes et Bordeaux. Dans la ligne des mouvements fédéralistes, Lyon exige la réunion des conventionnels suppléants à Bourges. Par ailleurs, la municipalité constitue une armée de 10 000 hommes composée d'éléments populaires, mais commandée par des royalistes, le comte de PRECY, assisté de CLERMONT-TONNERRE, VIRIEU, PANTIGNY, NOLHAC, VILLENEUVE, LA ROCHE d'ANGLY et le chevalier de MELON. Etienne François GIRAUD des ECHEROLLES, ancien Maréchal de Camps et Armée du Roi fut sollicité pour commander l'insurrection, mais déclina la proposition en raison de son âge et de ses infirmités. En conséquence, le Comte de PRECY fut chargé du commandement, des ECHEROLLES acceptant cependant de commander la porte Saint-Just et la porte Saint-Irénée.

La Convention envoie à Lyon LINDET pour négocier. Mais les dirigeants de l'Arsenal, soutenus par le député girondin fugitif BIROTTEAU refusent tout accommodement. Le 30 juin, 207 délégués des cantons du département et des sections urbaines nomment une « Commission populaire républicaine et de salut public du Rhône-et-Loire » qui envoie une *Adresse des autorités constituées de Lyon aux armées, aux citoyens et à tous les départements de la République*. Ayant mandé en vain les autorités lyonnaises, la Convention prend une série de décrets, les 12 et 14 juillet, mettant hors la loi BIROTTEAU, destituant les dirigeants lyonnais, séquestrant leurs biens, invitant les individus entrés à Lyon depuis le 29 mai à en sortir et ordonnant aux représentants à l'Armée des Alpes de rétablir à Lyon les lois de la République.

Dans ce contexte d'exacerbation du conflit, CHALIER est condamné à mort le 16 juillet et guillotiné le lendemain, suivi le 31 juillet par RYARD, qui commandait les troupes de la commune le 29 mai. Le Jacobin ROUSSEAU HIDDINS se suicidé en prison et un autre leader montagnard est massacré dans la rue. Parmi les autorités, de même, les républicains modérés sont progressivement remplacés par des royalistes.

Le siège de Lyon

Le Siège de Lyon.

L'armée des Alpes, sous les ordres de KELLERMANN, fait alors face à une offensive des Piémontais en Savoie et ne peut pas faire mouvement avant le 10 août 1793. Le 12, les représentants scindent le département révolté, créant la Loire, avec Feurs comme chef-lieu et le Rhône. Le 21, la Convention envoie COUTHON, CHATEAUNEUF-RANDON et MAIGNET appuyer leurs six collègues représentants (ALBITTE, DUBOIS-CRANCE, JAVOGUES, GAUTHIER, NIOCHE et REVERCHON). Le lendemain, le bombardement de la ville commence, et, en septembre, elle est encerclée ; le 29 septembre, au sud-ouest, le fort de Sainte-Foy est enlevé. Environ 44 000 boulets, bombes et autre obus tombèrent sur Lyon (alors appelée « **Ville-Affranchie** ou **Commune-Affranchie** »), sans toutefois la détruire.

Le 3 octobre, Couthon somme les Lyonnais de se rendre, et une trêve est observée jusqu'au 7. Après des délibérations dans les sections, le 8, une délégation est envoyée pour négocier, malgré l'opposition de PRECY, tandis que les forts de Saint-Irénée et de Saint-Just tombent.

Le lendemain, à l'aube, Précy s'échappe de la ville par Vaise, au nord-ouest, et se cache, avant de passer en Suisse. Les autorités civiles capitulent à midi.

La répression

Joseph Fouché, huile sur toile anonyme, début du XIXe siècle, château de Versailles.

Le 9 octobre, les représentants créent une « Commission militaire », afin de juger les personnes prises les armes à la main, et une « Commission de justice populaire », devant statuer sur les autres « rebelles ». Trois jours plus tard, la Convention décide la formation d'une « Commission extra-ordinaire » de cinq membres chargée de « punir militairement et sans délai les criminels contre-révolutionnaires de Lyon ».

Le 11 octobre, les représentants décident la destruction des murailles de la ville. Le lendemain, BARERE fait décréter par la Convention que « Lyon perdra son nom, elle sera appelée ***Ville-Affranchie***. Elle sera détruite. Tout ce qui fut habité par le riche sera démoli, il ne restera que la maison du pauvre, les habitations des patriotes égarés ou proscrits, les édifices spécialement employés à l'industrie et les monuments consacrés à l'humanité et à l'instruction publique. Il sera élevé sur les ruines de Lyon une colonne qui attestera à la postérité les crimes et la punition des

royalistes de cette ville avec cette inscription : « Lyon fit la guerre à la liberté ; Lyon n'est plus. » » En fait, sur une liste de 600 maisons, une cinquantaine seulement est détruite

À l'instar de la ville devenue ***Ville-Affranchie***, divers quartiers, places et rues sont rebaptisés. C'est ainsi que le quartier Bellecour devient le « Canton de la Fédération » ou « Canton Égalité », la place Bellecour devient « place de la Fédération » ou « place de l'Égalité », le quartier de La Croix-Rousse devient « Commune-Chalier », le quartier de l'Hôtel-Dieu devient « Canton-sans-Culotte », le quartier de la Halle aux Blés devient « Canton Chalier », etc.

La « Commission militaire » statue, dès le 11 octobre, et fait fusiller 106 personnes, dont les lieutenants de PRECY. La « Commission de justice populaire », qui fonctionne à partir du 21 octobre, fait guillotiner 79 personnes, dont BENAMI, COINDRE et le juge de paix AMPERE. Les deux commissions disparaissent, le 9 décembre. Quant à la « Commission révolutionnaire extraordinaire » qui siège du 30 novembre 1793 au 6 avril 1794, présidée par le général PAREIN, elle décide d'emblée de substituer des mitraillades collectives aux fusillades individuelles et à la guillotine. Les 4 et 5 décembre, 60, puis 208 ou 209 condamnés sont tués par trois pièces de canon chargées à mitraille dans la plaine des Brotteaux, près de la grange de Part-Dieu. Cette méthode est abandonnée, le 17 décembre.

Anne-Marie GIRAUD des ECHEROLLES ayant couvert son frère Etienne-François, Capitaine des portes Saint-Just et Irénée, lequel avait réussi à quitter la ville, est guillotinée le 11 février 1794.

Fusillades de Lyon, le 24 frimaire an II (14 décembre 1793). Paris, BNF, département des estampes et de la photographie, 1802.

La responsabilité de ces massacres a été imputée non seulement à la Commission Parein, mais aussi aux représentants COLLOT d'HERBOIS et Joseph FOUCHE, nommés le mois précédent pour remplacer COUTHON, rappelé à Paris. Parmi les victimes de cette commission, on compte quelques rares personnalités : l'ancien président du département DEBOST, l'ex-constituant mâconnais MERLE, l'architecte urbaniste MORAND, le bourreau qui avait exécuté CHALIER, le chanoine ROLAND (frère du ministre), des Feuillants, des Rolandins, des prêtres, des religieux et religieuses, des négociants, marchands et fabricants, des aristocrates, des gens du peuple (ouvriers, domestiques), mais aussi des contre-révolutionnaires expédiés de Feurs, de Montbrison, de Saint-Etienne et des départements voisins (Loire, Ain, Saône-et-Loire, Isère, Allier). Cette variété rend très difficile une évaluation exacte des exécutions. Pour sa part, lors de sa dernière séance du 17 germinal 1794, la « Commission extraordinaire » affirme avoir fait exécuter 1 684 personnes, en avoir acquitté 1 682 et en avoir condamné 162 à la détention.

Au total, les trois commissions auraient donc exécuté 1 867 personnes. Toutefois, entre le 20 germinal et la chute de ROBESPIERRE, le tribunal criminel du département prend le relais, condamnant au moins 15 personnes à la peine de mort, dont 3 avaient déjà été condamnées par contumace par la « Commission extraordinaire » et arrêtées, après le 17 germinal. À ces victimes, il faudrait ajouter les victimes du siège, tuées, mortes de famine ou de misère, dont le chiffre est inconnu. De même, conformément à la loi de Prairial, les suspects sont envoyés ensuite à Paris pour être jugés, comme l'évêque constitutionnel Lamourette et l'ancien constituant Jean-Jacques-François MILLANOIS.

Les suites

Le 10 germinal (30 mars 1794), Fouché est rappelé à Paris, après un séjour de quatre mois. Le 1er mai, les représentants en mission décident de ramener à l'Hôtel de ville les institutions jusque-là dispersées alentour (le Conseil du district à Condrieu, celui du département à Villefranche, le tribunal criminel à Neuville-sur-Saône). De même, les autorités tentent de réhabiliter les

manufactures et le commerce, notamment des manufactures de galons d'or et d'argent. À la veille du 9 thermidor, les Robespierristes lyonnais, pensant être maîtres de la situation, commencent à vouloir demander des comptes à FOUCHE.

Toutefois, le 1er août parvient la nouvelle de l'exécution de ROBESPIERRE. Dans le courant de thermidor et au début de fructidor, les autorités sont épurées, avec la révocation du président, de l'accusateur public et du greffier du tribunal criminel, l'arrestation de l'agent national et de quatre autres prévenus. Le 8 août, les Jacobins lyonnais sont à leur tour épurés.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

LES REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Arrêté sur l'administration de **Commune-Affranchie**, 21 janvier 1794.

Le 4 fructidor an II (21 août 1794), la Convention donne, par décret, mission aux montagnards Louis Joseph CHARLIER et Pierre-Pomponne-Amédée POCHOLLE d'affermir le gouvernement révolutionnaire de « **Ville Affranchie** », avant de l'étendre le 9 fructidor aux départements du Rhône et de la Loire. Leur mission se veut apaisante, et CHARLIER déclare : « On a voulu vous faire un monstre du gouvernement révolutionnaire, la terreur a régné dans vos murs ; rassurez-vous, bons citoyens, la terreur n'est que pour les méchants... » Arrivés le 17 fructidor, leur mission dure trois mois.

La ville est alors confrontée à une crise des subsistances — le charbon et le blé manquent, et l'institution de la carte de pain ne suffit pas pour assurer la subsistance de la population — à l'inflation des prix et au dépérissement de la soierie, principale activité industrielle de la ville. En même temps qu'ils s'attachent à assurer la subsistance et la distribution de bois, CHARLIER et POCHOLLE maintiennent les neuf Comités révolutionnaires et ordonnent des mesures sévères pour la surveillance des étrangers.

Sous leur action, la réaction l'emporte : la Société populaire est dissoute, le 6 septembre, le maire, Antoine-Marie BERTRAND, doit démissionner, remplacé par SALAMOND, ex-maire de Montélimar, le 9, et 13 terroristes — ceux « qui avaient dirigé les administrations du district, des cantons et des sections et avaient commis des actes arbitraires, exercé des vengeances particulières et dilapidé la chose publique » — sont arrêtés par les représentants le 12.

Sollicités, lors de célébrations de la cinquième sans-culottide, afin d'obtenir le retrait des décrets d'exception votés contre la ville, les envoyés en mission en rendent compte à la Convention qui, sur un rapport de VILLERS, vote, le 16 vendémiaire an III (7 octobre 1794), un décret rendant à la ville son nom de Lyon (article 1) : « **Commune-Affranchie** reprendra son ancien nom de Lyon ; elle n'est plus en état de rébellion et de siège. » Annoncée à Lyon le 21, la nouvelle déclenche des scènes de liesse : « on offre deux couronnes civiques aux Pères du peuple POCHOLLE et CHARLIER, avec un quatrain analogue ; ils répondirent qu'il fallait réserver ce présent si honorable aux premiers Lyonnais qui monteraient à la brèche… »

Dans une lettre adressée au comité de salut public le 7 frimaire dans laquelle ils rendent compte de leur action avant leur retour à Paris, les deux envoyés en mission affirment : « Lyon est assez tranquille ; le travail et la sécurité renaissent ; l'industrie redouble d'efforts pour réparer ses pertes et ses malheurs ; des mesures sont prises pour que la plaie des dilapidations qui ont dévoré la fortune publique soit enfin sondée. » Le 11 frimaire, cette adresse est lue devant la Convention : « Le conseil général de la commune de Lyon félicite la Convention d'avoir rendu cette ville à la République et au commerce. Il fait part des excellentes mesures que prennent dans le département Charlier et Pocholle pour déjouer les projets des conspirateurs, et faire revivre les arts et les mœurs ».

Au printemps 1795, la Terreur blanche s'abat à son tour sur la ville, dirigée contre les terroristes.

Mémoire

On retrouve la liste des victimes des mitraillades dans la chapelle expiatoire des Brotteaux, érigée sur les lieux des massacres. Elle fut établie d'après les comptes tenus par la commission.

Les ossements des 209 lyonnais, fusillés le 3 décembre 1793 dans la plaine des Brotteaux, sont conservés dans la crypte de la chapelle des Brotteaux, rue de Créqui, dans le 6e arrondissement de Lyon, depuis la Restauration. Une première chapelle fut érigée en 1793 par l'architecte Claude-Ennemond COCHET et détruite l'année suivante. En 1814, un nouveau projet fut lancé, de nouveau remporté par Claude-Ennemond COCHET qui réalisa monument de forme pyramidale.

La chapelle a été détruite et reconstruite une vingtaine de mètres plus loin à la fin du XIXe siècle. Le 2 juillet 1906, les ossements des victimes de la Terreur furent déplacés de l'ancienne chapelle des Brotteaux dans la nouvelle.

Monument aux victimes de la répression de Lyon de 1793, construit en 1795 et détruit l'année suivante

À l'occasion des célébrations du bicentenaire de la Révolution en 1989, deux associations nommées Lyon 89 et Lyon 93, regroupant des descendants des victimes du siège et de la répression, ont été fondées à Lyon. Une troisième association, Rhône 89, républicaine et laïque, est davantage tournée vers la connaissance historique.

Le siège de Lyon a suscité plusieurs chansons populaires. Parmi elles, un chasseur du bataillon de la Déserte a écrit en 1793 sur l'air de la chanson *Aussitôt que la lumière* d'Adam BILLAUT, les « Fantassins du Lyonnais » également appelé « La Ligue noire » en référence à son premier couplet.

Le livre *Quelques années de ma vie*, publié en 1843 à Moulins chez Martial PLACE, en deux volumes, et réédité sous le titre *Une famille noble sous la Terreur* (Paris, Plon, 1907), écrit par Alexandrine GIRAUD des ÉCHEROLLES, fille d'Étienne François GIRAUD des ECHEROLLES, relate longuement le siège de Lyon, ses suites, et ses conséquences. Alphonse de LAMARTINE dans son Histoire des Girondins, cita ce livre comme une des sources les plus précises sur le siège de Lyon : "*On dut plus tard, à cette enfant quelques-unes des pages les plus dramatiques et les plus touchantes de ce siège. Semblable à cette Jeanne de la Force, historienne des guerres de religion de 1622, et à l'héroïque et naïve madame de LA ROCHEJAQUELEIN, elle écrivit avec le sang de sa famille et avec ses propres larmes le récit des catastrophes auxquelles elle avait assisté*.". (d'après Wikipédia)

Monument aux victimes de la répression de Lyon en 1793, de Claude-Ennemond Cochet, 1814

Francis GRANGIENS

L'EPHEMERE DEPARTEMENT DU RHONE-ET-LOIRE

Le 13 janvier 1790, un décret officialisait la naissance du département de Rhône-et-Loire. La vie du département sera brève mais les conditions particulières de son existence vont beaucoup influer sur les rapports entre ses deux rejetons, les départements de la Loire et du Rhône.

La situation à la veille de la Révolution française

En 1789, la région est classiquement organisée en provinces. Trois provinces : le Lyonnais, le Beaujolais et le Forez, regroupées dans la généralité de Lyon, crée en 1542 par l'édit de Cognac. C'est l'une des plus petites généralités du royaume.

Lyon se trouve géographiquement à la frontière Est de la généralité (la rive gauche du Rhône étant en Dauphiné). De plus, malgré son rayonnement national et international, la ville de Lyon ne représente que 5 % des habitants de la région : une ville comme Montbrison capitale locale du Forez avant Saint-Etienne, voit déjà d'un mauvais œil le rôle prééminent donné à Lyon dans sa généralité. Et les cahiers de doléances du Beaujolais du printemps 1789 contiennent entre autres des récriminations vis-à-vis de Lyon.

La création de l'échelon administratif départemental

Fin 1789, l'Assemblée nationale propose la division de la France en 80 départements sous l'impulsion du député Jacques-Guillaume THOURET. Ce dernier présente son rapport le 8 janvier 1790. On y lit ceci concernant la généralité de Lyon :

Le Lyonnais, le Beaujolais et le Forez présentent ensemble une superficie suffisante pour faire un beau département. Le Forez, dont la superficie n'est que d'environ 230 lieues [environ 2700 km²], a demandé avec insistance à n'être point réuni à Lyon sous une même administration, il aurait volontiers consenti à rejoindre le Beaujolais, mais il devenait impossible de faire un département avec le seul Lyonnais, et le comité a jugé convenable que les trois provinces fussent réunies, et que leur étendue, qui est d'environ 360 lieues [environ 5800 km²], n'était pas excessive, eu égard à la ville de Lyon, dont il était nécessaire de balancer l'influence.

Malgré les protestations de certains députés du Forez et du Beaujolais exprimées à l'Assemblée le 9 janvier 1790, le verdict tombe par le décret du 13 janvier 1790 :

L'Assemblée nationale […] a décrété que le Forez, le Beaujolais et le Lyonnais ne formeraient qu'un département.

Présentation du nouveau département de Rhône-et-Loire

Le département reprend à peu près les anciennes frontières intérieures et extérieures de la généralité de Lyon, avec cependant des discussions territoriales sur certaines marges : le Pays de Bourg-Argental rattaché au Rhône-et-Loire et non à l'Ardèche, et le bourg de La Guillotière reste dans le giron lyonnais et n'intègre pas l'Isère malgré sa préférence pour le Dauphiné.

Le département de Rhône-et-Loire est administrativement divisé en six districts : Lyon [Lyon-ville]; Campagne lyonnaise ; Montbrison ; Saint-Étienne, Roanne, Villefranche.

Lyon est nommé chef-lieu de département.

Le refus d'un pouvoir politique local basé à Lyon

L'unité du nouveau département est malmenée dès sa naissance : les députés du Forez réclament que la première assemblée électorale départementale n'ait pas lieu à Lyon, mais le décret du 10 février 1790 les déboute de leur demande. Cependant, un décret précédent (3 février) précise que Lyon n'est nommé que provisoirement chef-lieu de département.
Le député Antoine DELANDINE réclame pour le Forez une administration indépendante de la ville de Lyon. Certains représentants du Beaujolais souhaitent que la ville de Lyon forme un département

distinct. On assiste donc schématiquement à une lutte entre la campagne et les villes moyennes (Montbrison, Villefranche) et Lyon, la grande ville crainte.

Les revendications territoriales

Le département de Saône-et-Loire revendique les communes de Vivans et Arçon intégrées en Rhône-et-Loire. L'intégration du bourg dauphinois de la Guillotière au district de Lyon n'est pas acceptée par ses habitants.

A l'intérieur du département, la ville de Panissières réclame la création d'un district composé de communes à détacher à la fois du district de Feurs et du district de la Campagne de Lyon.

La tragédie lyonnaise marque le début de la fin

En 1792, les élections à la Convention débouchent sur une majorité modérée (girondine) au niveau départemental. Dans le même temps, la municipalité de Lyon est en prise avec le jacobin Marie-Joseph CHALIER, élu président du tribunal de district en décembre 1792. Le département suspend CHALIER de ses fonctions de membre de la commission de commerce de la municipalité.

CHALIER et ses partisans déclenchent l'émeute et promettent en mars 1793 des mesures répressives. Après une féroce bataille, CHALIER et ses partisans sont arrêtés le 29 mai 1793 par un véritable contre-pouvoir de comités de surveillances modérés. Ce coup de main contre les « Chalier » est jugé contre-révolutionnaire et d'inspiration royaliste par le pouvoir central parisien d'autant que Lyon reçoit l'appui des troupes royalistes de Précy et Virieu et que des troubles contre-révolutionnaires ont lieu à Montbrison.

Craignant la contagion au niveau départemental, Paris envoie 25 000 hommes et de l'artillerie pour mater la rébellion lyonnaise.

Lyon recherche des appuis dans le département, à Saint-Etienne et dans le Forez alors que le Lyonnais ne fait pas corps avec Lyon.

L'armée républicaine attaque et bombarde la ville à partir du 8 août 1793. Le 9 octobre, l'insurrection de Lyon est définitivement écrasée. La répression est terrible et accompagnée de décisions politiques graves pour Lyon comme pour le département.

Lyon n'est plus

Extrait du décret du 12 octobre de la Convention concernant Lyon :

Art. III : La ville de Lyon sera détruite, tout ce qui fut habité par le riche sera démoli…
Art. IV : Le nom de Lyon sera effacé du tableau des villes de la République. La réunion des maisons conservées portera désormais le nom de Ville-affranchie.
Art. V : Il sera élevé sur les ruines de Lyon une colonne qui attestera à la postérité les crimes et la punition des royalistes de cette ville avec cette inscription : Lyon fit la guerre à la liberté, Lyon n'est plus.

Mais Lyon ne subit pas le sort de Carthage, retrouve son nom dès 1794 et son lustre rapidement. Ce n'est pas le cas du département du Rhône-et-Loire.

Le Rhône-et-Loire n'est plus

La fin de l'insurrection lyonnaise va permettre de mettre en application le décret rendu par la Convention le 12 août 1793 pour remettre l'ordre républicain dans la région. Extrait :

Considérant que l'administration du Rhône-et-Loire n'existe plus d'une manière légale […], que le Forez compose une partie très importante de ce département, que les circonstances actuelles exigent séparation et division du département du Rhône-et-Loire, [les représentants du peuple] ont arrêté :
Art. I : il y aura provisoirement un département composé des districts de Saint-Etienne, Montbrison et Roanne.

Art. II : ce département portera le nom de Loire, chef-lieu dans la ville de Feurs. Art. VI : les représentants du peuple s'occuperont incessamment des autres parties du département de Rhône-et-Loire.

Les villes foréziennes ayant eu des sympathies pour la contre-révolution lyonnaise subissent les foudres du pouvoir central et sont rebaptisées : Montbrison en Mont-brisé et Saint-Etienne en Armeville. La guillotine départementale est installée à Feurs, petite ville restée fidèle à la République et nouveau chef-lieu de département. Feurs redevient pour un temps le centre régional qu'elle était en Gaule romaine sous le nom de Forum segusiavorum (le marché des Ségusiaves). Les administrations locales du Rhône-et-Loire sont supprimées. La création des départements de la Loire et du Rhône (ce dernier englobant la partie orientale du Beaujolais) est approuvée par la Convention nationale le 19 novembre 1793. Les conseils généraux du Rhône sont supprimés par la loi du 4 décembre 1793. L'administration du département est alors confiée à un Directoire de 5 membres élus pour 5 ans.

Le Rhône-et-Loire n'existe plus. Il n'aura pas duré trois ans.

Au cours du XIXe siècle, il y aura des appels à la réunification du côté des rhodaniens, mais sans écho du côté ligérien (ligérien signifie : de la Loire). Mais ce n'est plus tant Montbrison que Saint-Etienne et ses édiles qui refusent d'entendre ces appels pour préserver leur indépendance. D'autre part, le soulèvement de 1793 a renforcé l'image de Lyon comme ville bourgeoise et conservatrice, à l'opposé d'une cité stéphanoise ouvrière se développant grâce à l'exploitation des mines de charbon

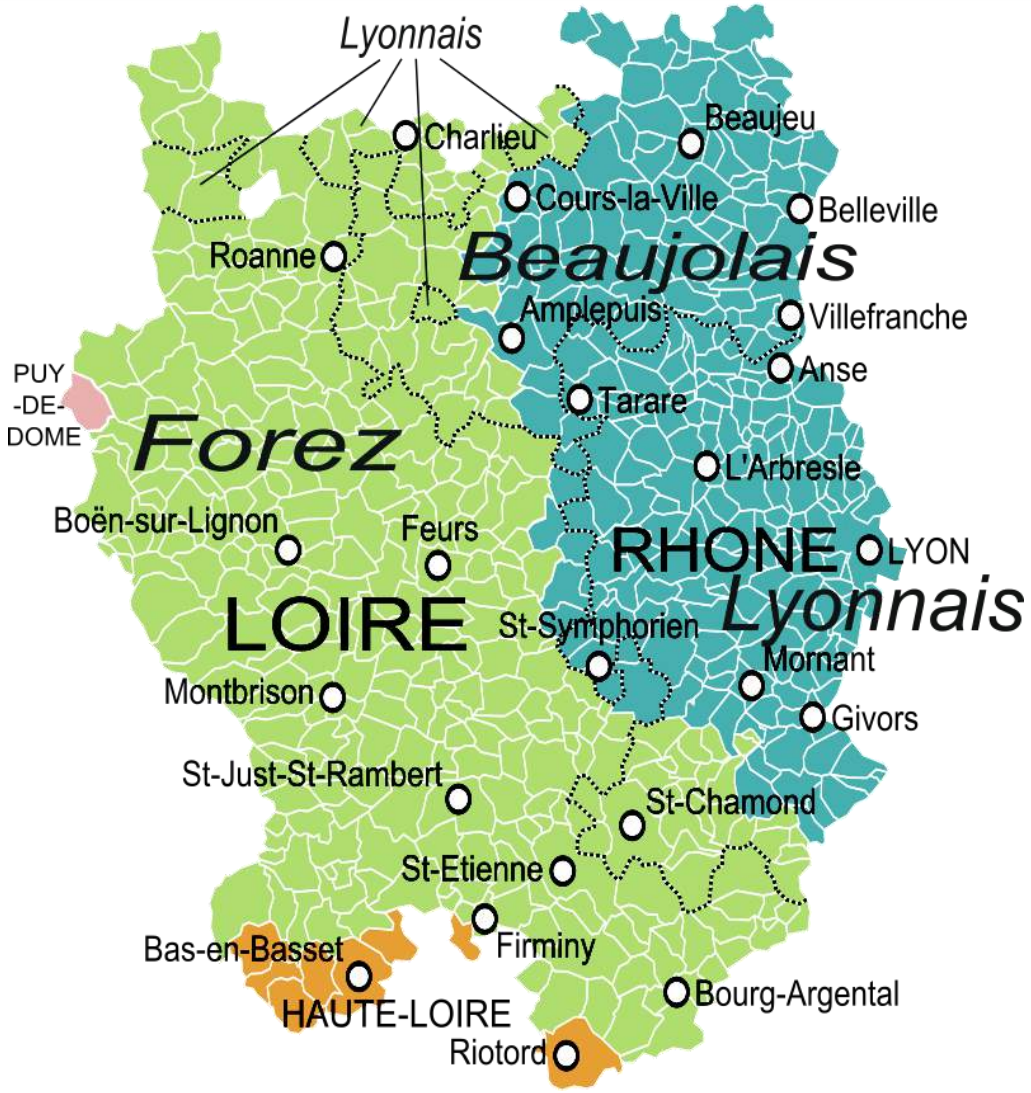

Francis Grangiens

LA BIÈVRE
refait surface

Mis en vente le 7 novembre 2016 avec un 1er jour le 5 novembre 2016, dessiné par Christian BROUTIN *(dessinateur d'affiches de cinéma, illustrateur de romans, illustrateur de livres pour la jeunesse)*, ce timbre représente une image poétique et bucolique de la Bièvre ré-ouverte pour redonner vie à cette rivière enterrée par l'homme.

– – – – – – – – – – –

La Bièvre est un affluent de la Seine d'environ 36 km de long. Elle prend sa source sur la commune de Guyancourt (Yvelines - 78). Après avoir été recouverte dans sa partie parisienne, elle est raccordée aux égouts par le collecteur général de la rive gauche pour se jeter dans la Seine au niveau de la gare d'Austerlitz.

Confluence de la Bièvre dans la Seine au niveau de la gare d'Austerlitz.

La Bièvre prend sa source à la Fontaine des Gobelins au hameau de Bouviers à Guyancourt.

Hameau de Bouviers

La Fontaine des Gobelins

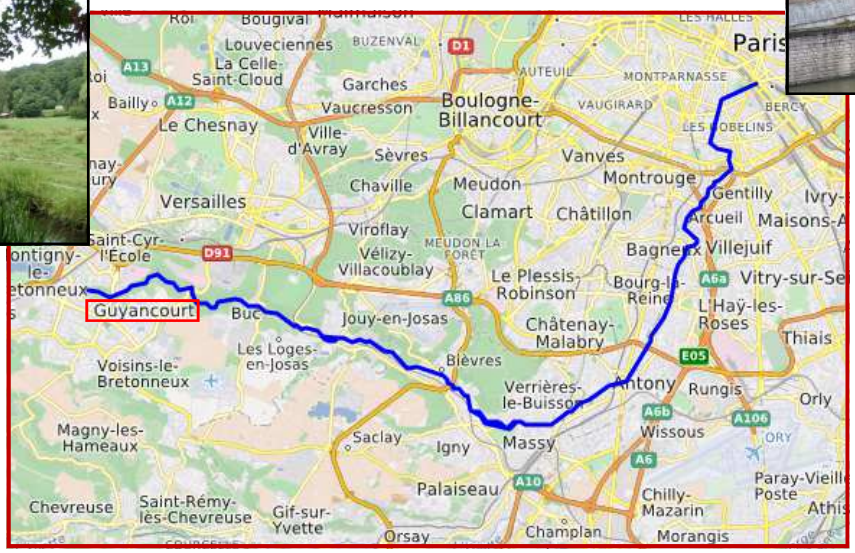

La Bièvre traverse :

- ✱ 5 départements : les Yvelines (78) - l'Essonne (91) - les Hauts de Seine (92) - le Val de Marne (94) Paris (75),
- ✱ et 15 communes. : Guyancourt, Buc, Les Loges-en-Josas, Jouy-en-Josas, Bièvres, Igny, Massy, Verrières-le-Buisson, Antony, Fresnes, L'Haÿ-les-Roses, Cachan, Arcueil, Gentilly et Paris.

La Bièvre traverse le 13e et le 5e arrondissement.

Du XVIIIe au XIXe siècle, les bords de cette rivière connurent une grande activité industrielle, tout le monde la considérait comme un égout.

Cette situation entrainait plaintes et récriminations contres les nuisances environnementales dues aux très nombreuses boucheries, tanneries, blanchisseries, teintureries et la fameuse manufacture des Gobelins. Se rajoutaient à ce contexte catastrophique tous les déchets des hôpitaux et des habitants.

De plus, cette rivière ayant à peine trois mètres de large, pouvait entrainer des inondations redoutables.

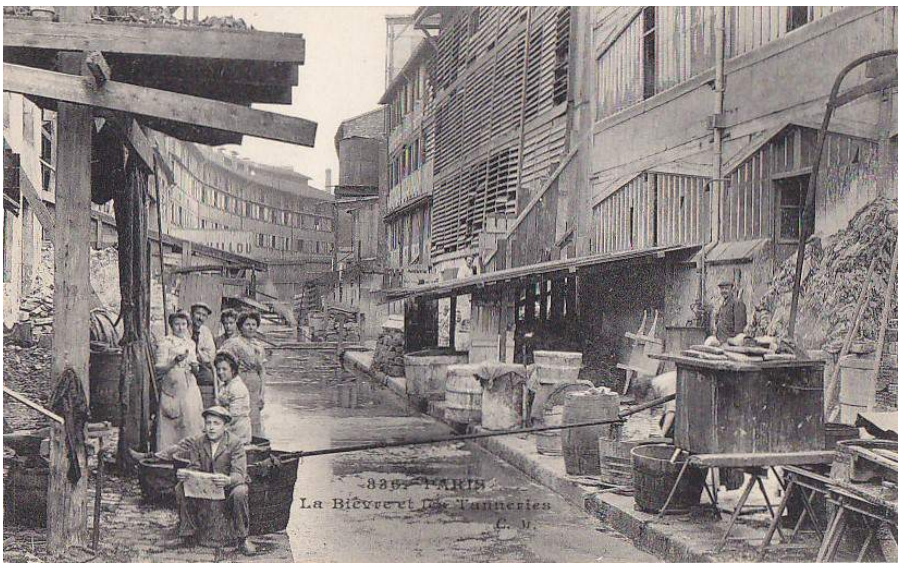

Vers 1860, à l'époque de ses grands travaux, le baron Haussmann arriva à la conclusion que, pour améliorer la situation sanitaire, il fallait supprimer la Bièvre à l'air libre.

Les travaux de couverture durèrent une cinquantaine d'années et les derniers tronçons furent couverts en 1912.

La Bièvre canalisée, entrée dans Paris

La Bièvre déborde

La Bièvre insalubre

Tanneurs et lavage des peaux

C'est ainsi que toute la partie de la Bièvre dans Paris devint souterraine sur 5 km et rattachée au collecteur d'égout.

Entre 1912 et 1950, la Bièvre fut progressivement recouverte d'Antony à Gentilly sur 11 km.
En 1956, la Bièvre avait disparu de la banlieue sud. Seuls 20 km restaient à l'air libre entre sa source et Antony.

La Bièvre affluent de la Seine

Entre sa source à la Fontaine des Gobelins et la ville de Buc tout un réseau d'étangs a été aménagé.
Appelés les étangs de la Minières, les étangs de Braque, du Moulin à Renard et du Val d'Or ont été aménagés dans des marécages pour alimenter en eau le château de Versailles.
Celui de la Geneste a été creusé pour réguler les inondations de la ville de Buc.

Buc est la première ville sur le cours de la Bièvre.

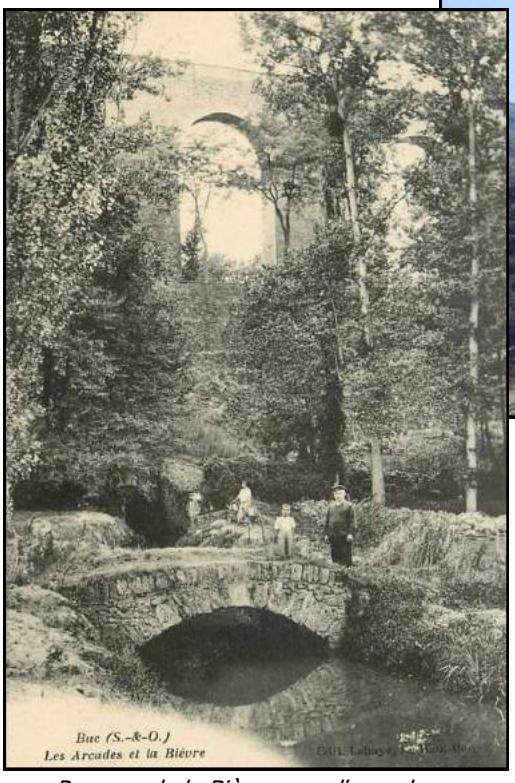

Passage de la Bièvre sous l'aqueduc

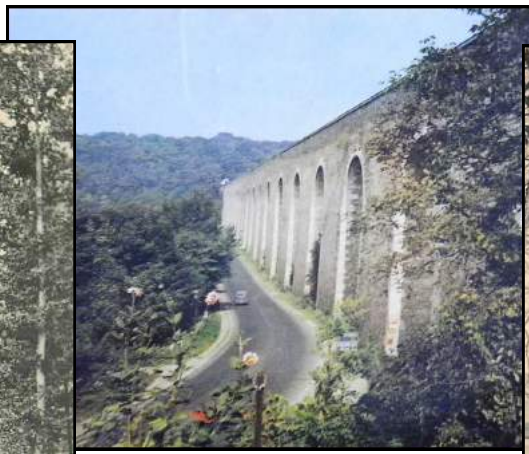

À Buc, un aqueduc de 580 m de long et de 24 m de haut, traverse la vallée de la Bièvre.
Il fait partie du système d'alimentation en eau du château de Versailles.

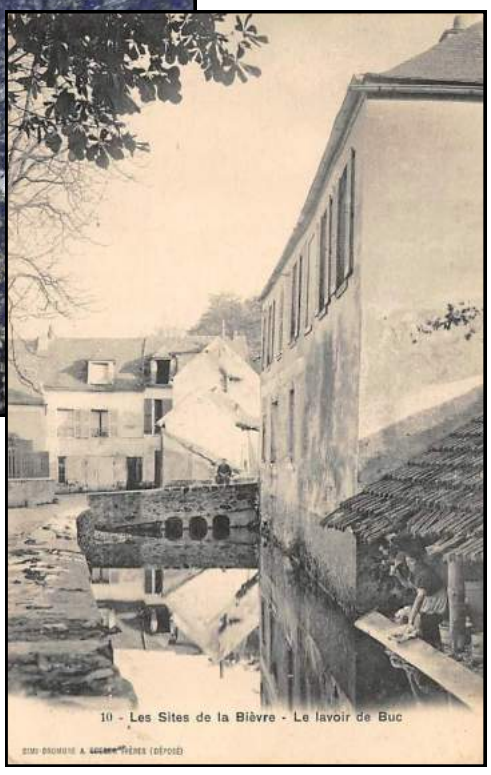

Le lavoir de Buc

Buc est la première ville sur le cours de la Bièvre. Elle a la particularité d'être, avec ses environs, le site où se déroule l'histoire de *"S.O.S. Météores"*, un album de bande dessinée par Edgar P. JACOBS.

JACOBS travaillait pour HERGÉ, il dessinait les décors des albums de TINTIN et a mis en couleur les premiers albums.

Il quitta les Studios Hergé pour devenir scénariste/dessinateur de sa propre série *"Les aventures de BLAKE et MORTIMER"*.

Dans cette aventure, Blake et Mortimer affrontent une puissance étrangère ayant trouvé *"comment modifier le temps sur la planète"*.

Dans cette histoire, le choix du site était d'une importance primordiale. Comme à son habitude, un travail minutieux le guida dans son étude.

JACOBS choisit la vallée de Chevreuse et en faisant des repérages avec sa femme pour trouver une vaste propriété qu'il avait vue sur une carte routière, il tomba tout à fait par hasard, sur un endroit dans Buc où la route semblait pénétrer dans un grand parc. Mais au dernier moment la route bifurquait vers la droite en un coude très serré.

JACOBS venait de trouver l'idée de la clé de l'énigme pour cette aventure.

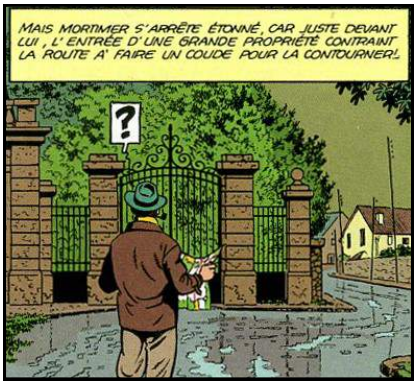

Dessin de l'album

Photo prise par JACOBS

La route actuelle fait une légère courbe, avec un abribus devant le portail.

Le laboratoire qui permet ce phénomène climatique se trouve caché dans Buc. JACOBS mélange les décors entre réalité et fiction mais de nombreuses scènes sont dessinées par rapport à des vues réelles.

En particulier quand Mortimer découvre le déversoir par lequel il a échappé à la noyade et que OLRIK, l'ennemi de nos héros, utilise pour s'échapper : c'est un vieux moulin de Buc qui a servi de modèle mais sa position géographique a quelque peu été changée par JACOBS pour son histoire.

MORTIMER tombe à l'eau, il est entrainé par le courant vers un déversoir.

Quand la police trouve le taxi dans l'étang de la Geneste, aux portes de Buc, MORTIMER n'est pas convaincu que c'est l'endroit où il est tombé à l'eau.

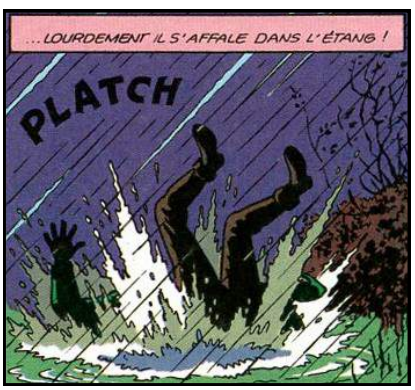

Étang de la Geneste à quelques centaines de mètres de Buc

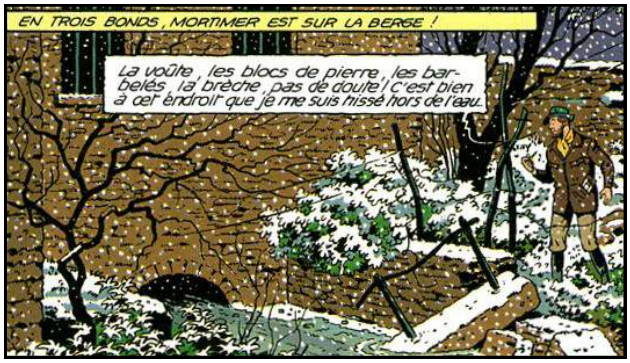

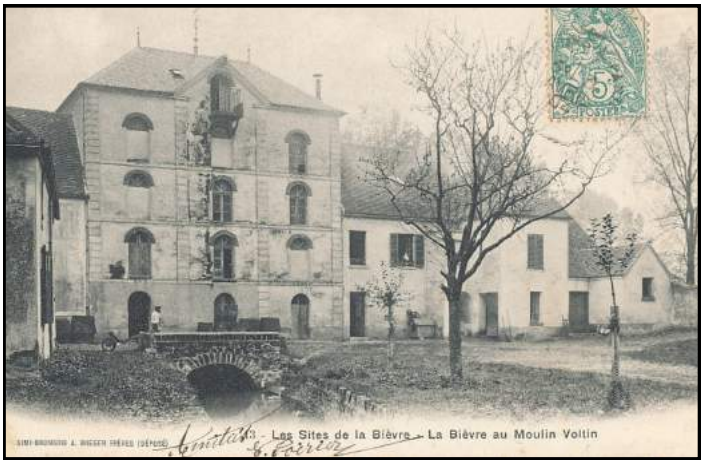

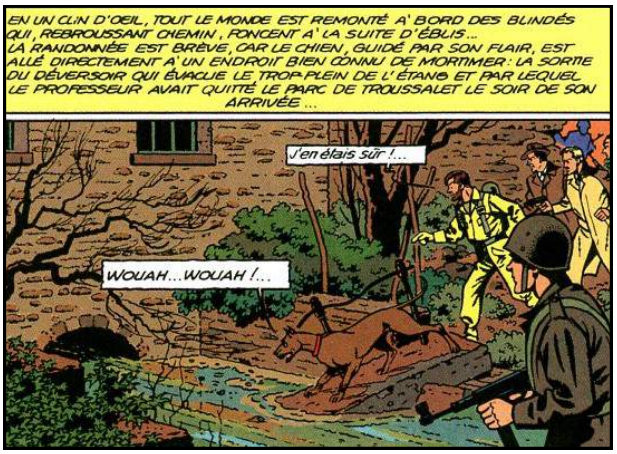

Déversoir situé à l'arrière de l'ancien moulin à farine de Vauptain situé à environ 1 km du centre de Buc.
Ce moulin n'existe plus, il a servi à faire un haras.

Beaucoup d'autres vignettes de l'album représentent des endroits de Buc ou des environs qui existent encore.

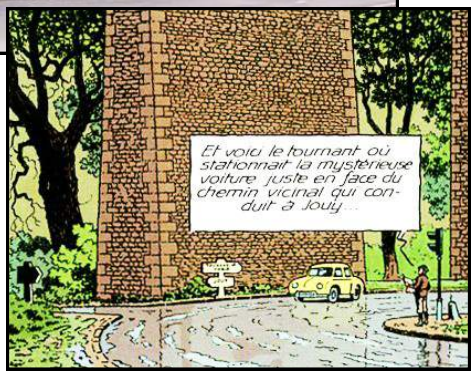

En passant à gauche sous l'aqueduc, la route va à Jouy-en-Josas, 2e ville sur le cours de la Bièvre. La rivière passe sous le remblai de l'aqueduc par un canal vouté d'une soixantaine de mètres de long.

En passant par les Loges, pour aller à Jouy-en-Josas chez le professeur LABROUSSE, certaines vignettes sont inspirées de la réalité.

Entrée de la ville des Loges actuelle et album

Maison du professeur LABROUSSE actuelle (ce qui en reste) et album

La gare de Jouy-en-Josas actuelle et album

Buc accueille tous les ans depuis 1994 un festival de bande dessinée et quel que soit le dessinateur, l'aqueduc est représenté sur l'affiche.

Marc BOURGNE dessine l'affiche en 1999. La Poste met en vente un PAP, tirage de 5000 ex.

Jacques MARTIN dessine l'affiche en 2000. La Poste met en vente un PAP, tirage de 5000 ex.

Félix MEYNET dessine l'affiche en 1997, en pensant à JACOBS et son héros MORTIMER.

De l'étang de la Geneste, en passant par Buc, Jouy-en-Josas, Bièvres jusqu'à Verrières-le-Buisson, la Bièvre coule à ciel ouvert. Elle est en grande partie longée par le sentier GR 11.

À partir de Buc et jusqu'à Verrières-le-Buisson, la Bièvre est divisée en deux bras :

- ✱ un cours artificiel (bras vif) avec une faible pente qui permettait d'avoir un réservoir avec une chute pour actionner les roues des moulins, nombreux sur son parcours,
- ✱ un cours naturel (bras mort) à pente régulière.

L'ensemble est régulé avec des vannes.

Arrivée à Antony, la Bièvre s'écoule dans un bassin de retenue creusé dans le parc Heller (la Réserve naturelle du Bassin de la Bièvre), afin de maitriser les crues importantes et dévastatrices de cette rivière.

À la sortie de ce bassin et jusqu'à Paris, la Bièvre est canalisée et enterrée sur presque toute la longueur de son cours, en passant par L'Hay-les-Roses, Cachan, Arcueil et Gentilly. Puis dans Paris, elle disparaît dans le sous-sol et finit dans les égouts.

La Bièvre à Jouy-en-Josas

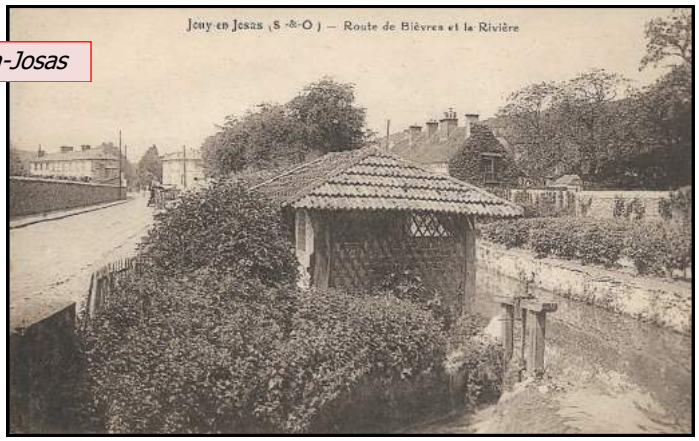

La Bièvre à Antony

Ville de Bièvres

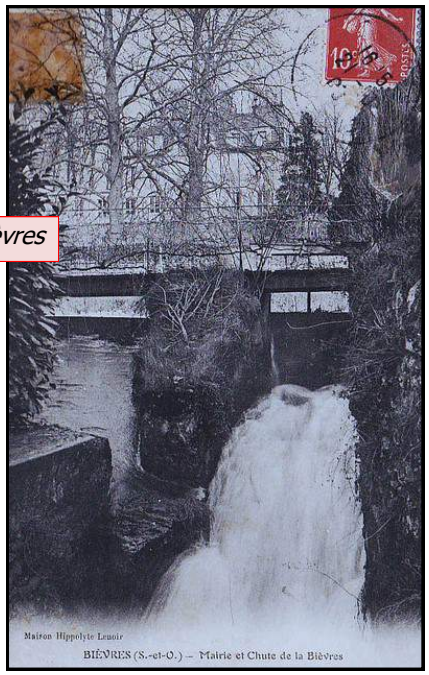

Vannes de régulation permettant de maîtriser les inondations.

Ville de Bièvres

La Bièvre à Antony

La Bièvre à Gentilly

La Bièvre à L'Hay-les-Roses

En 1900, on pouvait faire du tourisme dans le Vieux Paris en visitant des lieux pittoresques.

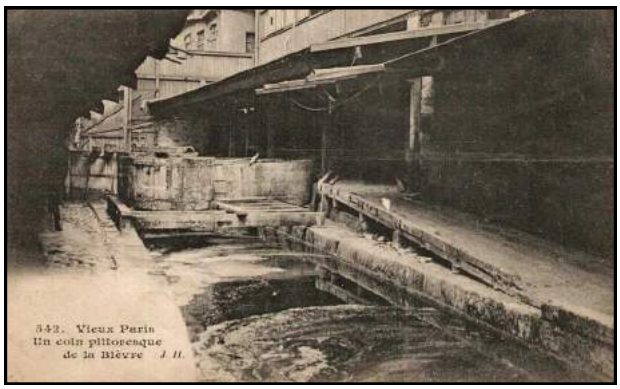

Vieux Paris - Un coin pittoresque de la Bièvre

N'ayons pas peur des mots, ces endroits son sinistres, c'est le moins que l'on puisse dire. On comprend pourquoi le baron HAUSSMANN la fit disparaître ….

La Bièvre va peut-être réapparaître à Paris.

Ce projet des écologistes a été voté le 7 octobre 2020 par les élus parisiens et intégré au programme d'Anne HIDALGO pour sa nouvelle mandature : la Bièvre un sujet politique ???

Une étude devrait être lancée courant 2021 pour montrer les tronçons de la Bièvre qui pourront être découverts : des coulées vertes pourraient apparaître.

Quelques illustrations d'avant-projet (APUR - Atelier Parisien d'Urbanisme) pour montrer la faisabilité de cette remise à l'air libre de la Bièvre : se feront-ils ???

Rue Brillat-Savarin (13e)

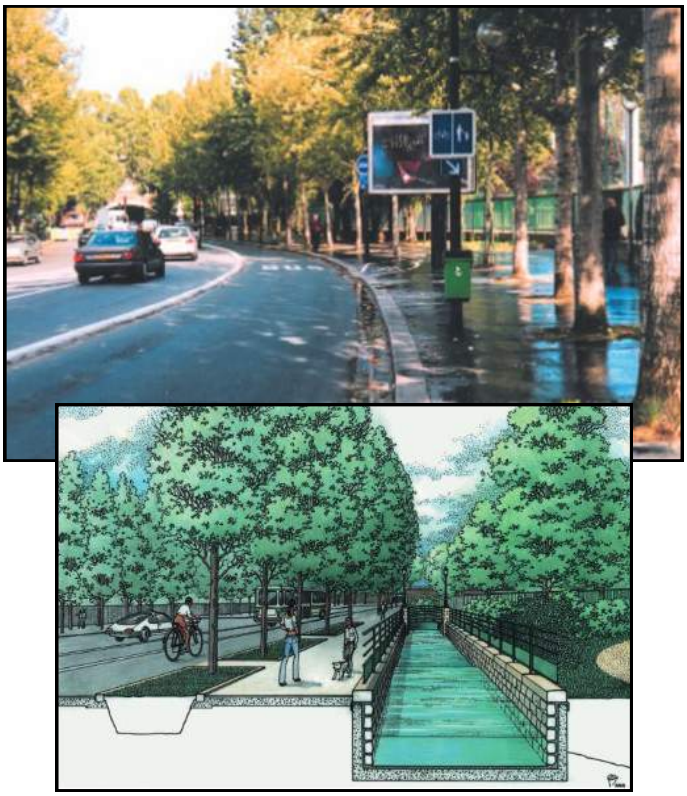

Rue de la Poterne des Peupliers (13e)

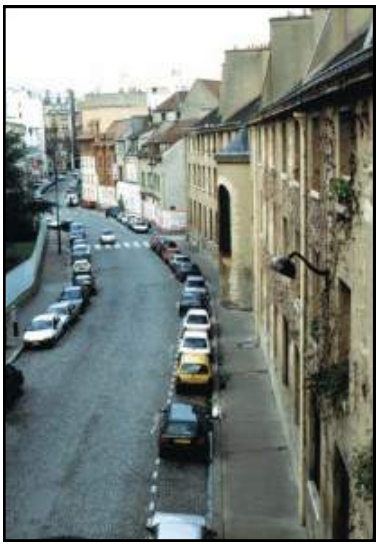

Rue Bertier du Mets (13e)

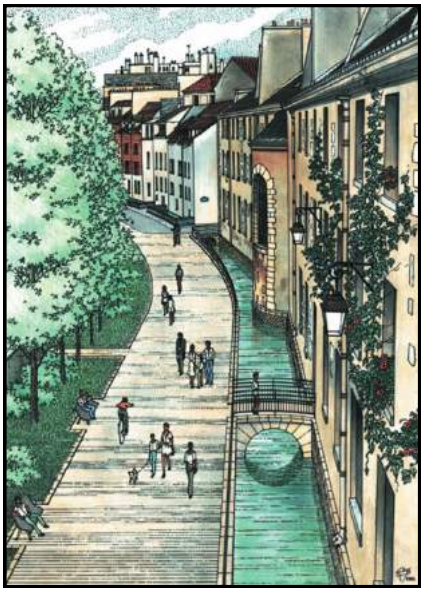

CP - La Bièvre à l'arrière de la manufacture des Gobelins

La Bièvre n'a pas encore fini de faire parler d'elle !!!

Documents personnels et recherche internet

Philippe MARTON

LES AUTOMOBILES ELECTRIQUES
Une nouveauté ?

XIX[e] siècle

En 1835, à Groningue, aux Pays-Bas, Sibrandus STRATINGH met au point une voiture électrique expérimentale à échelle réduite.

D'autres prototypes de voitures électriques ont probablement été construits avant, mais il faut attendre l'amélioration du fonctionnement des batteries par Gaston PLANTE, en 1865, puis Camille FAURE, en 1881, pour que les voitures électriques prennent réellement leur essor.

À la fin du XIX[e] siècle, trois modes de propulsion se partagent le marché naissant de la voiture automobile : le moteur à allumage commandé dit « moteur à essence », le moteur électrique et le moteur à vapeur. La voiture électrique connaît un succès certain dans la dernière décennie du XIX[e] siècle, tant en Europe – et notamment en France – qu'aux États-Unis. Il s'agit principalement de flottes de taxis pour le service urbain, en lieu et place des fiacres et autres voitures de louage à cheval. Ces voitures étaient munies de batteries au plomb pesant plusieurs centaines de kilogrammes qui étaient rechargées la nuit dans des stations spécialisées.

En novembre 1881, Gustave TROUVE (Ingénieur électricien et inventeur 1839-1902), en coopération avec le chimiste Camille ALPHONSE (1840-1898), l'ingénieur Nicolas RAFFARD et le constructeur automobile Charles JEANTAUD (1843-1906), présente *La Tilbury*, une automobile électrique à l'Exposition internationale d'Électricité de Paris, dont les accumulateurs de taille importante sont placés sous le siège.

Pour la course Paris-Bordeaux-Paris de 1895, une voiture électrique est sur la ligne de départ, conduite par Charles JEANTAUD, carrossier, spécialiste de ce type de motorisation. Pour cette course, il crée un break à six places aux roues en bois. Cette voiture de sept chevaux embarque 38 accumulateurs Fulmen de 15 kg chacun. L'autonomie est d'une cinquantaine de kilomètres, à la moyenne de 24 à 30 km/h, ce qui l'oblige à disposer des batteries chargées tout au long du parcours. Mais il doit abandonner à Orléans sur le retour. De 1897 à 1906, son principal concurrent français est l'ingénieur Louis KRIEGER (1868-1951) a commencé à concevoir et à construire des automobiles électriques en 1894.

Le 18 décembre 1898 Charles JEANTAUD et sa *Duc*, piloté par le comte Gaston de CHASSELOUP-LAUBAT, établit le record de vitesse d'une voiture électrique à 63 km/h.

Aux États-Unis, Andrew L. RIKER conçoit des moteurs électriques dès l'adolescence et remporte des compétitions autour de New York, sur ses modèles Riker Electric. En 1896, le magazine *Scientific American* souligne la « vraie surprise » que représente l'arrivée en tête de deux voitures électriques, dont la Riker, lors d'une course automobile à Narragansett, « car ces derniers temps il était largement admis que les moteurs utilisant des dérivés du pétrole étaient plutôt mieux adaptés aux véhicules sans chevaux ». Pilotée par l'ingénieur belge Camille JENATZY, *La Jamais contente dépasse* pour la première fois les 100 km/h, en atteignant 105,88 km/h le 29 avril 1899. Le record de *La Jamais contente* est battu en 1902 par une automobile à vapeur, conduite par Léon Serpollet (1858-1907), avec une vitesse de 120,77 km/h.

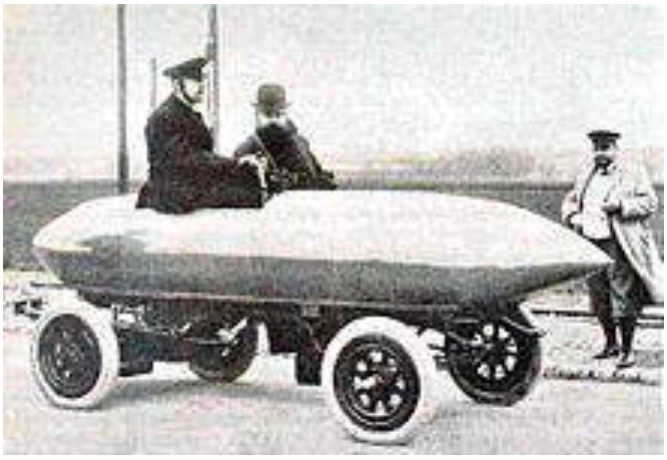

La Jamais contente, vers 1899.

La construction de voitures électriques décline à l'orée des années 1910 au profit de la voiture à essence : l'apparition, en 1912, du démarreur électrique (le Delco) annonce la fin de la propulsion électrique.

LA POSTE EST AUSSI PRECURSEUR

La Société des Messageries des Postes de France, concessionnaire du sous-secrétariat des Postes et Télégraphes, s'est adressée, pour la construction de ces automobiles électriques, à la maison Charles MILDE, qui s'est spécialement occupée de ces modèles industriels depuis 1898. La forme générale de la voiture et sa décoration n'ont rien de changé (fig. 1).

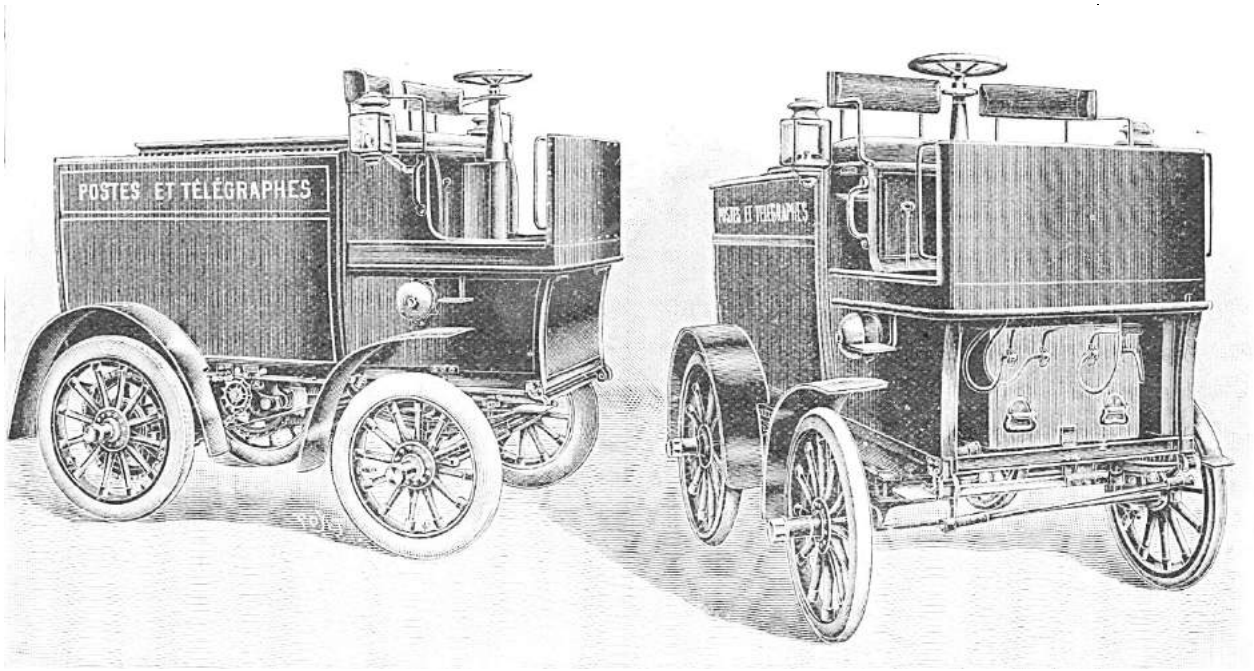

Fig. 1. - Vue de côté et vue d'avant d'une automobile postale.

L'accès de la caisse se fait d'une part sur le dessus par une trappe et d'autre part par une porte à l'arrière. Le volume de la caisse est de 1,5 mètre cube, et la charge utile petit atteindre 600 kg. Le plancher du siège qui porte les pédales de frein et le combinateur, ainsi que la planche portant les appareils électriques, sont reliés au châssis lui-même à l'aide d'une cage métallique qui soutient le plancher et le lie aux fers du châssis ; la direction est ainsi fixée ait châssis. Il n'y a qu'un seul frein intérieur à ruban extensible écarté par une came agissant sur chaque roue arrière dans les deux sens de marche. Les accumulateurs sont des éléments Heinz d'une capacité de 150 ampères-heures. Au nombre de 44, ils sont placés dans une caisse, d'un poids total de 650 kg, qui doit être enlevée et remplacée par une autre chargée en 5 minutes ; à cet effet, la caisse est logée à l'avant de la voiture, sous les pieds du conducteur, et va jusqu'au moteur. Elle repose sur 4 rouleaux fixés an châssis sur lesquels elle peut rouler ; il suffit, pour la sortir, de la tirer par les deux poignées fixées à l'avant. La charge des batteries se fait dans un local affecté à cette opération. Le moteur électrique est du système, différentiel Mildé à deux induits indépendants mobiles dans un même champ) inducteur (fig. 2).

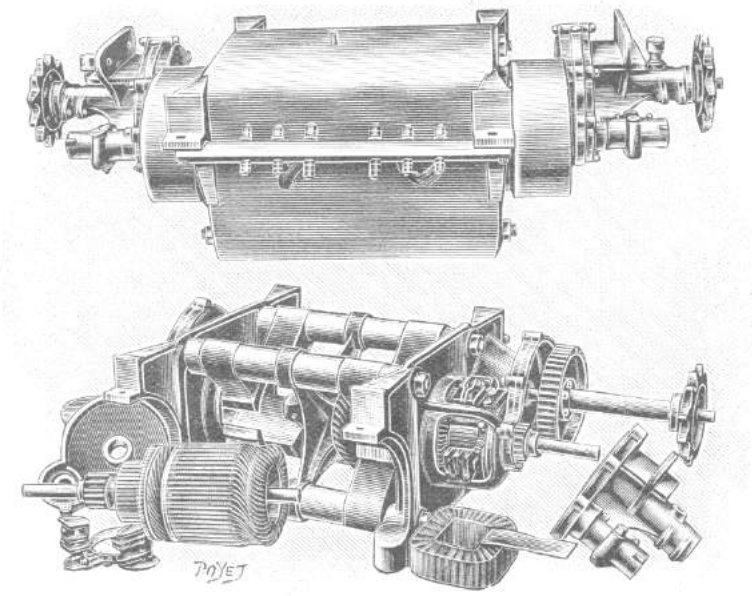

Fig 2. – En bas, vue intérieure du moteur électrique ; en haut, vue extérieure

On a ainsi toujours deux moteurs équilibrés même avec l'excitation shunt. Il est à remarquer que le moteur est formé de deux moteurs réunis en un seul, chacun d'eux gardant son indépendance. Ce moteur possède des qualités qui ont donné toute satisfaction et qui permettent, point très important, d'obtenir sur les batteries actuelles jusqu'à 180 décharges avec les plaques positives et 560 avec les négatives.

La transmission du mouvement du moteur aux roues est faite par deux chaînes ordinaires. Les arbres des paliers de chaîne reçoivent le mouvement des induits par un engrenage ; il y a deux réductions de vitesse entre le moteur et la roue. La transmission par chaîne offre de nombreux avantages.

Les roues sont inutiles de bandages pleins pour la moitié des voitures et de pneumatiques pour l'autre moitié. Le combinateur comporte 8 vitesses avant, 2 positions de récupération, 2 positions de freinage électrique et 3 vitesses arrière. Le conducteur a sous le pied gauche une petite pédale qui coupe le courant ; la pédale de frein placée sous le pied droit commande également l'interrupteur. La vitesse, comme nous l'avons déjà dit, pourra atteindre 25 kilomètres à l'heure.

Les voitures seront remisées la nuit dans la rue Gutenberg. Dès 5 heures du matin, elles partent pour effectuer leur service ; elles ont 5 minutes, entre midi et 4, heures pour échanger leurs batteries déchargées contre des batteries chargées, et elles continuent leur service jusqu'à 10 heures du soir. La surveillance des opérations de charge et l'entretien des batteries sont assurés à forfait pendant cinq ans par MM. HEINZ et Cie ; de même l'entretien de la partie mécanique et électrique du châssis est assuré par MM. MILDE et Cie, et l'entretien des bandages par leur fournisseur.

Il y a là une application intéressante des automobiles électriques appelées à rendre, dans cette voie nouvelle, des services incontestables.

D'après J. Laffargue

Deux voitures électriques des Postes parisiennes, 1904

Charles MILDE cesse sa production de voitures de tourisme en 1909 et les véhicules utilitaires en 1914. C'est la fin, et pour longtemps, de l'automobile électrique en France…

Francis GRANGIENS

SOUVENIRS PHILATÉLIQUES VENDÉENS – ANNEE 2020

Nous vous proposons d'acquérir les souvenirs réalisés lors des manifestations philatéliques qui se sont tenues en Vendée au cours de l'année 2020.

04/09/2020 : 1er JOUR TIMBRE DE LA ROCHE-SUR-YON

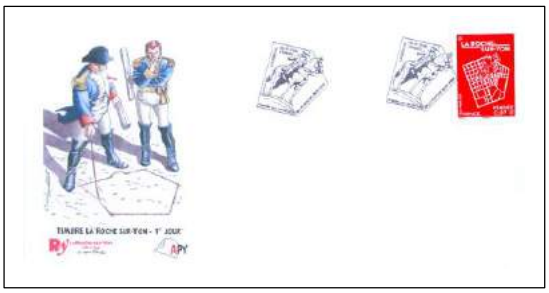

1

2

10 et 11/10/2020 : FETE DU TIMBRE CHALLANS

3

4

Le TAD est à la date du 28/03/2020, date initialement prévue pour La Fête du timbre 2020.

5

24 et 25/10/2020 : 75e CONGRES DU GPCO

6

7

8

Le bon de commande se trouve au verso de cette page.

BON DE COMMANDE *

Nom et prénom : ……

Adresse : ……..

……..

Code Postal : ……. Ville : …….

Adresse courriel : ……

Téléphone mobile : …… Fixe : …….

N° souvenir	Date	Descriptif	Format	PU	Nbre	Total
LA ROCHE-SUR-YON						
1	04/09/2020	1er Jour Timbre	Enveloppe	2,00 €		
2	04/09/2020	1er Jour Timbre	Carte Postale	2,00 €		
CHALLANS						
3	10 & 11/10/2020	Fête du Timbre 2020	Carte Postale	3,50 €		
4	10 & 11/10/2020	Fête du Timbre 2020	Enveloppe Pt format	3,50 €		
5	10 & 11/10/2020	Fête du Timbre 2020	Enveloppe avec bloc	6,00 €		
L'AIGUILLON-SUR-MER						
6	24 & 25/10/2020	75e Congrès du GPCO	Enveloppe	3,50 €		
7	24 & 25/10/2020	75e Congrès du GPCO	Carte Postale	3,50 €		
8	24 & 25/10/2020	75e Congrès du GPCO	MTAM	1,80 €		
				Total souvenirs		
				Forfait frais de port		1,50 €
				TOTAL GENERAL		

Bon de commande à retourner avec votre règlement par chèque à l'ordre de l'Amicale Philatélique Yonnaise chez :

Jean-Marie LETERME, 29 RUE GEORGES DURAND, 85000 LA ROCHE-SUR-YON

** Les commandes seront servies dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des stocks disponibles.*

ACTUALITÉ VENDÉENNE

La crise sanitaire n'est pas favorable à la création de souvenirs philatéliques et notre actualité vendéenne s'en ressent.

04/01/2021 : Marais de la Guittière à Talmont-Saint-Hilaire

Le 4 janvier 2021, La Poste a mis en vente un carnet de 12 timbres autocollants Lettre Prioritaire. Le thème « Mosaïques de paysages » permet de trouver dans ce carnet un timbre illustrant les marais salants de Vendée. La photo est une vue aérienne du marais de La Guittière à Talmont-Saint-Hilaire.

Pour plus d'information, je vous renvoie vers l'article, de François MENNESSIEZ, publié dans le bulletin de l'APY n° 167 de décembre 2020 à la page 15.

Les MonTimbreLigne de Vendée (MTEL)

Nous poursuivons la présentation des MTEL d'entreprises ou d'associations vendéennes.

Entreprise de couverture créée le 18/04/2011 et située à MONTREUIL (85200).
Elle est gérée par M. Bruno BOUCHERIT.

Entreprise de vente de peintures et de conseils en décoration intérieure.
SARL créée le 02/04/2013 dont le siège social se trouve à Cholet.
Un magasin à La Roche-sur-Yon est situé rue René Coty.

Entreprise informatique spécialisée en solutions réseaux et sécurité. Créée le 22/06/2006, elle se situe dans la ZAC de l'Horbetoux à La Roche sur Yon.

Réseau d'entreprises de prothèses auditives dont l'établissement principal se situe, pour La Vendée, à St Gilles-Croix-de-Vie avec des établissements secondaires à Aizenay, Beauvoir sur Mer, Les Sables d'Olonne et St Jean de Monts.

Date de création le 21/01/2019.

LA LETTRE RECOMMANDÉE MOBILE

Nouvelle offre de La Poste : la lettre recommandée mobile déjà timbrée, sans liasse manuscrite et directement connectée à votre smartphone, simplifie vos envois de courriers sensibles (jusqu'à 20g). Suivez votre pli directement sur votre mobile et recevez vos preuves numériques. Gagnez en rapidité en déposant directement votre Lettre recommandée en boîte aux lettres de rue.

Jean-Marie LETERME

Revue de presse

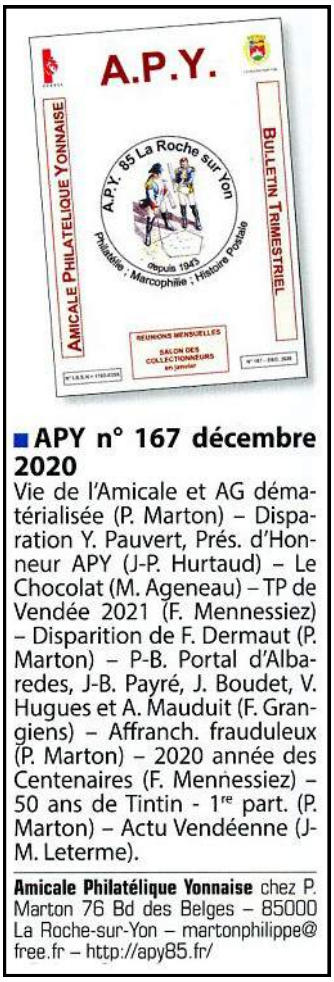

Philatélie Française de mars/avril 2021

APY n° 167 décembre 2020

Vie de l'Amicale et AG dématérialisée (P. Marton) – Disparation Y. Pauvert, Prés. d'Honneur APY (J-P. Hurtaud) – Le Chocolat (M. Ageneau) – TP de Vendée 2021 (F. Mennessiez) – Disparition de F. Dermaut (P. Marton) – P-B. Portal d'Albaredes, J-B. Payré, J. Boudet, V. Hugues et A. Mauduit (F. Grangiens) – Affranch. frauduleux (P. Marton) – 2020 année des Centenaires (F. Mennessiez) – 50 ans de Tintin - 1re part. (P. Marton) – Actu Vendéenne (J-M. Leterme).

Amicale Philatélique Yonnaise chez P. Marton 76 Bd des Belges – 85000 La Roche-sur-Yon – martonphilippe@free.fr – http://apy85.fr/

L'Écho de la Timbrologie Février 2021

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'APY

N° 166 – Septembre 2020

Qu'est-ce que l'art postal ? La réponse ici avec des illustrations incitant à cette pratique. La philatélie permet de faire le tour du monde, la preuve en images dans ces pages. À découvrir également : des textes inopinés sur des enveloppes, mais aussi des oblitérations curieuses. Ce numéro est l'occasion de rendre un hommage à André Chéret, *« le père du fils de Crao »*. Un compte-rendu revient sur le 1er Jour du timbre La Roche-sur-Yon (à La Roche-sur-Yon), le 4 septembre 2020. Un article fait le tour des *« villes nommées Georges Clemenceau »*... ***Contact :*** Philippe Marton – 76 boulevard des Belges – 85000 La Roche-sur-Yon.

thématique ▮ Charlot et ses timbres

Charlie Chaplin et le Kid :

THE KID 100 ANS Premier jour Charlie Chaplin La Poste PARIS 26.02.2021

« *Si seuls quelques films devaient rester, il faudrait que ce soient de Chaplin* ». Cette citation d'Henri Langlois, le père de la Cinémathèque Française, montre combien Charles Chaplin, auteur complet de ses films, fut un génie du cinéma, où il a constamment mêlé émotion et humour.

Dans son livre « *Chaplin une vie en images* » (1), l'auteur Jeffrey Vance rappelle que « *Chaplin reste une icône universelle* », à travers son personnage de Charlot (1) « *apparu sur des tasses à café* ... *la grande scène de la séparation, l'une des plus déchirantes de toute l'œuvre de Chaplin.* » (3) « *Véritable volcan d'émotions, le film oscille entre le rire - toujours, bien sûr - et le drame, mais offre*

François MENNESSIEZ - Timbre Magazine - Février 2021

La vie de l'Amicale

Toujours au point mort, entre couvre-feu et vaccination cela nous permettra-t-il de reprendre quelques activités ???

En attendant, nous essayons de réactiver l'utilisation de la bibliothèque, quelques adhérents se sont inscrits au premier rendez-vous le dimanche 28 février 2021.

Philippe MARTON

Toujours prévu le 6 juin 2021, soyons optimiste !!

Autres sorties possibles si tout va bien.

Organisé par l'association l'AMICALE PHILATELIQUE HAVRE de VIE, les salons des collectionneurs prévus les :

- ✱ Dimanche 11 JUILLET 2021
- ✱ Dimanche 22 AOUT 2021

Organisé par l'association le CLUB PHILATÉLIQUE HILAIROIS, le salon est prévu le 9 mai 2021

Organisé par l'AMICALE PHILATÉLIQUE DU HAUT BOCAGE, le salon des collectionneurs est reporté au 7 novembre 2021